VOLUME XX. — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 27 JUILLET 1932 — NUMERO 9

Adres... à
Can... $2.00
Etats-... $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

PROTESTATION D'ARMAND LAVERGNE

Le vice-président conservateur de la Chambre déplore l'ostracisme des Canadiens français et critique nos trois ministres

Montréal. — Dans une lettre ouverte à un journal de Montréal, M. Armand Lavergne, C.R., député de Montmagny au fédéral et vice-président de la Chambre des Communes, critique le gouvernement du Canada et plus spécialement les trois ministres canadiens-français de la province de Québec pour avoir fait subir à la race pionnière du Canada une profonde humiliation à la Conférence impériale d'Ottawa. Voici le texte de la lettre de M. Lavergne:

"Depuis Lafontaine la situation n'a pas été brillante. A qui la faute?

"Hélas! trois fois hélas! Rendons grâces à notre tempérament de vaincus.

"Ça débuta en 1870, avec Cartier dans la première affaire Riel et fut intensifié lors de la question des écoles du Nouveau-Brunswick, en 1875. Et nous avons cédé, pour garder le pouvoir.

"Vint la deuxième affaire Riel en 1885: les ministres conservateurs Chapleau et Langevin furent incommensurables de lâcheté.

"Avouons que, vu les précédents de 1870 et de 1885, ça devenait un peu plus difficile.

"La question fut posée au point de vue dogmatique et affirmée comme axiome de droit en 1896 par le grand Canadien, sir Wilfrid Laurier.

"Pour prendre le pouvoir, il combattit la loi réparatrice de Tupper et, pour première fois, en autant de mots, l'esprit de la constitution, les droits de la minorité furent officiellement spoliés. Cela s'appelle le règlement Laurier-Greenway.

"Vu les précédents, la position de Laurier était un peu plus difficile. Sa soif du pouvoir la rendit impossible.

"Suivant la parole de ce patriote averti et si éclairé, Olivar Asselin: "1896 fut la grande faute initiale, que nous n'avons cessé de payer".

"Plus tard, en 1912, sur la question des écoles du Keewatin, ce fut le fin fond de l'ignominie. Evidemment, c'était bien plus difficile, étant donnée l'attitude prise par l'idole de la race. C'est la seule excuse des ministres conservateurs du gouvernement Borden.

"Aujourd'hui, c'est la Conférence impériale et Québec ne paraît guère représenté. On blâme le premier ministre. Est-ce bien sa faute?

"Il n'y a aucun doute que le premier ministre est débordé, surchargé.

"Mais qui l'avise? Je ne veux pas encore les nommer, mais il est bien mal avisé, si ceux qui sont censés le conseiller ont le prestige suffisant pour se faire entendre, sinon écouter.

"Le parti conservateur a vingt-cinq députés à Ottawa: il ne reste au pouvoir que par le vote fidèle de ces vingt-cinq. Il est juste de dire qu'il leur serait bien difficile, en examinant la chose publique, de voter autrement.

"Seulement, il convient de dire que jamais, sous aucun gouvernement, notre race n'a eu aussi peu d'influence.

"Sous l'administration de M. King, les choses allaient assez mal. Mais le grand prestige de M. Lapointe parait au plus pressé. Il est impossible de comparer l'oeuvre et le force du député de Québec-Est à nos trois ministres actuels.

"Si parvis licet componere magna". Pas un nom français à la Conférence, à part les trois messieurs en place; le caractère bilingue de notre pays complètement oublié ou proscrit.

"Quelle humiliation devant la fierté de l'Irlande ou la fermeté du Sud-Africain.

"Que nos ministres se réveillent de la torpeur des grasses prébendes et au plus tôt. Autrement la sortie de léthargie sera pénible quand sonnera la trompette du jugement aux prochaines élections.

"Je suis conservateur de doctrine, je crois à la politique de M. Bennett. Pour le bien du pays, il serait malheureux de retomber dans le marasme et la ruine, parce que ceux qui devraient être écoutés n'ont pas le coeur ou le cerveau à la bonne place."

LA DICTATURE ETABLIE EN PRUSSE

Le chancelier von Papen est nommé dictateur et la loi martiale est promulguée — Le cabinet prussien s'oppose

Berlin. — Le gouvernement allemand a décrété mercredi matin la dictature d'un commissaire fédéral en Prusse et proclamé la loi martiale dans la ville de Berlin et dans la province de Brandebourg. Un décret d'urgence du président Paul von Hindenburg nomme le chancelier von Papen commissaire de la Prusse et désigne M. Franz Bracht, maire d'Essen, pour exercer les pouvoirs dictatoriaux en son nom.

Le décret établissant la loi martiale a été promulgué lorsque le ministre de l'intérieur de la Prusse, M. Karl Severing, a refusé de reconnaître la validité du premier décret présidentiel et déclaré qu'il ne se soumettrait qu'à la force. Le général Gerd von Rundstedt, commandant de la troisième division de la Reichwehr, a été placé à la tête de toutes les forces militaires et policières de la ville de Berlin et de la province de Brandebourg.

En nommant M. Bracht pour exercer en Prusse des pouvoirs dictatoriaux en son nom, le chancelier von Papen l'a chargé plus particulièrement d'assumer les fonctions du ministre de l'intérieur. M. Bracht est arrivé en avion pour entrer en fonction.

Un membre du cabinet a déclaré que le décret du président von Hindenburg n'a pour but que de rétablir la sécurité et l'ordre en Prusse et que cette dictature n'est que temporaire.

Des soldats occupent le ministère d'Etat dans la Wilhelmstrasse.

Le cabinet prussien annonce qu'il en appellera à la Cour suprême et demandera l'annulation du décret d'urgence pour cette raison qu'il n'y a pas d'urgence et que le décret a un but autre que le but déclaré.

Un porte-parole des autorités fédérales affirme que l'appel ne retarde pas l'application du décret.

La moisson au 1er d'août

La moisson commencera vraisemblablement vers le 1er août dans les provinces de l'Ouest. Le blé achève de mûrir et les fermiers se préparent à le couper. Dans presque toutes les régions de l'Ouest, la récolte du blé est en avance sur les années précédentes. Dans le sud du Manitoba et dans le nord de la Saskatchewan, la récolte promet d'être excellente. Ailleurs, le blé a quelque peu souffert de la sécheresse. La récolte en général promet d'être très bonne.

SIR HENRY W. THORNTON, K.B.E., qui vient de démissionner comme président du Chemin de fer National du Canada, poste qu'il occupait depuis dix ans.

La Conférence Économique Impériale est Ouverte

Cérémonial imposant — Message de S. M. le roi George V — Discours de bienvenue par le Gouverneur général — M. Bennett est élu président — Il formule les propositions du Canada en faveur de préférences impériales plus étendues

Ottawa. — La Conférence Economique Impériale s'est ouverte jeudi avant-midi au bruit du canon et dans l'apparat traditionnel que revêtent ces cérémonies dans l'Empire depuis des temps immémoriaux. Depuis plusieurs mois la "Conférence d'Ottawa" formait le thème de toutes les conversations. On en parlait comme d'un événement destiné à avoir des répercussions très considérables. Maintenant elle est en marche.

Ce qu'il en adviendra nul ne le sait encore.

Le premier geste des chefs des délégations a été de rendre hommage aux Canadiens morts au champ d'honneur. Dans la chapelle nationale du Souvenir que renferme la Tour de la Victoire, ils ont déposé des gerbes de fleurs au cours d'une cérémonie aussi simple qu'impressionnante. Puis, ils se sont rendus à la Chambre des Communes pour y attendre l'arrivée du Gouverneur Général.

Baignée d'un soleil radieux et caressée d'une brise légère, l'Esplanade parlementaire offrait le plus beau décor désirable pour l'ouverture de la conférence impériale. La Nature, habilement secondée par les ressources artistiques de l'homme, faisait un accueil dont on se souviendra longtemps. Plusieurs heures avant l'ouverture, des foules immenses se massaient sur la grande place du Parlement, et dans la demi-heure qui précéda immédiatement la grande cérémonie, les avions de coloris en eurent à souhait, dans le brillant défilé des sommités, à leur entrée au parlement.

Brillant cortège

A 10 h. 55 précises, l'escorte montée de Son Excellence le Gouverneur Général faisait son entrée par la porte du centre de l'Esplanade. Leurs casques de cuivre, sous le brillant soleil, ruisselaient de lumière, et leurs gonfanons dansaient gaiement à la brise. Un détachement des dragons de la Princesse Louise précédait le carrosse ouvert du gouverneur et un autre le suivait.

Le carrosse de Son Excellence était traîné par des chevaux montés de postillons revêtus d'écarlate. Les valets de pied, vêtus de même, étaient perchés sur l'arrière du carrosse.

Aux acclamations enthousiastes de la foule, aux accords majestueux de la Musique vice-royale, au grondement du canon et aux notes du carillon, Son Excellence entre dans les édifices parlementaires. Précédé de ses aides de camp, il s'avança lentement vers la salle du souvenir, tourna à gauche, dans la direction de la chambre des Communes.

A ses côtés marchaient le premier ministre Bennett et le secrétaire de Son Excellence, M. G.-F. Lascelles. A l'entrée du représentant de Sa Majesté, tous les délégués réunis dans la Chambre se levèrent et ne reprirent leurs fauteuils qu'après que le gouverneur se fût assis.

Message du Roi

Messieurs, déclare Son Excellence, j'ai l'honneur de vous transmettre un message que Sa Majesté le Roi m'a gracieusement commandé de vous communiquer:

"Mes pensées et mes prières accompagnent les délégués de mes gouvernements qui sont assemblés en conférence, aujourd'hui, afin d'étudier les moyens de promouvoir la prospérité des peuples de cet immense empire.

"Vous ouvrez, à cette conférence, une nouvelle page d'histoire sur laquelle sera inscrit, dans quelques semaines, un effort résolu pour résoudre les difficultés qui pèsent si lourdement, non seulement sur nous, mais sur le monde entier."

"J'ai l'ardent espoir de constater, à l'issue de cette conférence, qu'elle s'est surpassée en résultats qui refléteront dignement la franchise, la sincérité et l'esprit d'assistance qui présideront, j'en ai la confiance, à vos délibérations.

"L'Empire Britannique est basé sur un principe de coopération et c'est notre but commun de donner le plus d'effet possible à ce principe dans le domaine économique. En ce faisant, vous mettrez en action dans le Commonwealth britannique des forces bienfaisantes dont l'impulsion s'étendra peut-être au monde entier. Je prie pour que vous obteniez une inspiration éclairée et la force nécessaire pour poursuivre ces fins."

Le Gouverneur général souhaite alors la bienvenue aux délégués.

M. Bennett président

M. Stanley Baldwin, ancien premier ministre d'Angleterre et chef de la délégation britannique, a proposé M. Bennett à la présidence. M. Stanley Bruce, ancien premier ministre de l'Australie, a appuyé la proposition. Tous deux ont mentionné les qualités du premier ministre du Canada et ont exprimé la certitude qu'il saura bien conduire les délibérations de manière à assurer le succès de la conférence. Comme s'il se fût agi d'une proposition parlementaire, M. Baldwin se leva et demanda: Ceux qui sont en faveur de la proposition diront Aye! La réponse fut unanime. M. Bennett remercia les délégués de l'honneur qu'ils faisaient à la population du Canada en lui demandant de présider les assises impériales.

Triple proposition

Le Canada a ouvert les pourparlers par une offre de préférences impériales plus étendues.

Le premier ministre Bennett, président de la Conférence, a résumé ainsi son offre:

1.—Elargissement de la liste de franchise.

2.—Maintien des préférences actuelles, en faveur de la Grande-Bretagne.

3.—Préférences augmentées sur certains articles que la Grande-Bretagne est particulièrement capable de fournir au marché canadien sans nuire aux industries canadiennes.

En échange, le Canada demande:

1.—Le maintien des préférences actuelles.

2.—Leur élargissement efficace à d'autres produits naturels ou ouvrés dont le Royaume-Uni est un importateur.

"L'entente, déclare M. Bennett, devra être durable. Ce n'est pas le temps de conclure des traités éphémères. Nous devons décider de la politique à suivre, et ensuite y adhérer sans fléchir. Un traité à brève échéance n'aurait, je le crains, pour seul effet, d'accroître l'instabilité. Cette proposition s'adresse au Royaume-Uni, mais en principe, s'adresse aussi à toutes les autres parties de l'empire britannique, qui pourraient y trouver des avantages mutuels. Nous avons traité, l'an dernier, avec les deux grands dominions de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Ces traités, nous en avons déjà la preuve, sont d'un avantage mutuel aux parties contractantes. A la lumière des propositions que je viens de faire, ces traités peuvent être revisés et si possible éclaircis.

M. Bennett proposa aussi qu'un comité soit chargé de faire enquête sur la question monétaire, dans le but d'en venir à un plan qui servirait ensuite de base à la discussion, dans une conférence mondiale.

M. Baldwin contre les tarifs élevés

Lorsque M. Bennett eut fini de parler, l'hon. Stanley Baldwin, chef de la délégation anglaise, dit: "J'espère qu'à la suite de cette conférence nous pourrons non seulement maintenir les préférences déjà existantes, mais trouver moyen de les augmenter. Il y a deux moyens de les augmenter: en abaissant d'abord les barrières dressées entre nous, ou en les élevant davantage. Le choix entre ces deux moyens dépendra des considérations locales. Nous devrions plutôt, à mon avis, choisir le premier moyen. Quelque grandes que soient nos ressources, nous ne pouvons nous isoler du reste... Le gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni propose donc à cette conférence l'expansion du commerce impérial, par l'abaissement aussi loin que possible des barrières tarifaires qui existent en ce moment entre plusieurs nations de l'Empire."

A l'oeuvre

Dès le lendemain de l'ouverture, les délégués ont abandonné toute pompe extérieure pour se mettre résolument au travail.

Les comités, il va sans dire, siégeront à huis-clos. Rien ne sortira des délibérations de ces cabinets particuliers, si ce n'est ce que M. R.-J. Manion, ministre des chemins de fer et agent de liaison entre le gouvernement et la presse, voudra bien communiquer aux journalistes.

Les délégués ont commencé par étudier soigneusement les propositions faites par le premier ministre du Canada au sujet de plus grandes préférences douanières. Les sept ministres de la délégation britannique se proposent de tenir quelques assemblées de "conseil" dans le but d'analyser, sous tous ses aspects, l'importante proposition canadienne.

L'Etat Libre

Malgré les dissentions constitutionnelles qui existent entre l'Etat Libre d'Irlande et la Grande-Bretagne, dissensions qui ont dégénéré en une guerre économique à coups de tarifs prohibitifs, l'Etat Libre a tenu à envoyer ici une nombreuse délégation. M. Sean O'Kelly en est le chef. Il a annoncé ce que les Irlandais venaient chercher au Canada. Le principal commerce de l'Irlande, mieux, presque tout le commerce irlandais se faisait, à venir jusqu'à aujourd'hui, avec l'Angleterre. Maintenant la Grande-Bretagne refuse d'acheter les produits irlandais. L'Etat Libre vient donc ici pour s'assurer des marchés extérieurs.

Voilà, sans nul doute, une magnifique occasion pour le Canada. M. O'Kelly a été très explicite là-dessus dans son discours d'ouverture. "Des difficultés particulières, dit-il, ont affecté 85 pour cent de notre commerce extérieur, et cela peut entraîner des changements profonds dans notre structure économique et la direction de nos échanges. L'Etat Libre est désireux de mettre fin à l'anomalie d'un développement économique à unique direction."

Quatrième Pèlerinage Régional en l'Honneur de Saint Joseph

Il aura lieu le dimanche 7 août à Otterburne — Programme de la fête — Messe en plein air et bénédiction de la construction nouvelle

Les autorités de la Maison Saint-Joseph d'Otterburne organisent pour le 7 août prochain leur quatrième pèlerinage régional en l'honneur de saint Joseph.

Programme

10 h.: Messe solennelle en plein air. Sermon de circonstance.

Midi: Dîner champêtre.

4 h.: Bénédiction solennelle de la construction nouvelle. Bénédiction d'une cloche et d'une statue de saint Joseph. Salut du T. S. Sacrement. Bénédiction des malades. Vénération de la relique de saint Joseph.

Le milieu du jour sera consacré à la partie agricole. Dans chaque département des personnes qualifiées s'efforceront de donner au public les renseignements désirés.

Cette année encore, M. E. Letienne, marchand d'ornements d'église de Saint-Boniface, veut bien se charger d'organiser un service d'autobus. A ceux et celles qui aimeraient à profiter de cette aubaine, prière de communiquer avec M. Letienne quelques jours à l'avance.

Ces fêtes seront sous le patronage de S. Exc. Mgr l'Archevêque de St-Boniface.

LE PERE DIRECTEUR.

LE CARDINAL VERDIER AU CANADA

Le cardinal-archevêque de Paris, supérieur général de Saint-Sulpice, passe trois semaines en Amérique pour visiter les maisons de sa communauté

Montréal. — Son Eminence le cardinal Jean Verdier, archevêque de Paris, est arrivé au Canada sur l'"Empress of Britain", en même temps que les délégués à la Conférence impériale. A Québec, il a été reçu par S. Exc. Mgr Villeneuve. Quelques heures après, le prélat arrivait à Montréal, en compagnie de S. Exc. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, qui fait la traversée avec lui, de MM. les abbés Roméo Neveu, supérieur de Saint-Sulpice, et Louis Bouhier, curé de Notre-Dame, qui étaient allés à sa rencontre à Québec. A la gare, Son Eminence fut accueillie par S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal.

Le cardinal Verdier est le premier prêtre de la Compagnie de Saint-Sulpice à remplir ces hautes et dignes fonctions. Il a cédé aux instances de Sa Sainteté le pape Pie XI, bien que ce ne fût pas dans les traditions de la Compagnie qu'un de ses prêtres occupât un siège épiscopal ou cardinalice. A travers les 290 ans de l'existence de la Compagnie, fondée comme la ville de Montréal en 1642, plusieurs Sulpiciens furent nommés évêques. Le premier évêque de Montréal notamment fut un Sulpicien, Mgr Lartigue.

Le supérieur général de Saint-Sulpice passera environ trois semaines en Amérique, au cours desquelles il visitera les maisons sulpiciennes du Canada et des Etats-Unis.

Notes biographiques

Voici quelques notes biographiques sur cet illustre visiteur:

Le Cardinal-Archevêque de Paris est né à Lacroix-Varrès, diocèse de Rodez, en 1864. Ordonné prêtre en 1887, et déjà admis dans la Société de Saint-Sulpice, il passa deux ans à Rome où il conquit ses grades de docteur en Théologie et en Droit Canon. Revenu en France, il fut professeur aux Séminaires de Périgueux, de Lyon et de Paris et enseigna dans ces maisons presque tous les traités de la philosophie et de la théologie. Ses anciens élèves ont dit quel admirable professeur il fut. Il a aussi été prédicateur de retraites sacerdotales, et c'est en cette qualité qu'il est venu une première fois à Montréal il y a neuf ans.

En 1912, M. Verdier remplaça M. Guibert à la direction du Séminaire des Carmes, à l'Institut Catholique de Paris. Puis il devint vice-supérieur de la Société de Saint-Sulpice. Quelques mois plus tard M. Henri Garriguet étant mort, il lui succéda comme supérieur. Enfin, les mérites du Supérieur de la Société reçurent leur suprême récompense lorsque le Saint-Siège, il y a une couple d'années, appela M. Verdier au siège archiépiscopal de Paris et en fit un Cardinal. Ce fut une surprise, car depuis longtemps aucun évêque n'était sorti des rangs de la Société de Saint-Sulpice, mais ce fut une joie dans tout le clergé de Paris.

Depuis son intronisation sur le siège de Paris, le Cardinal Verdier, ému par le chômage, a ouvert quarante chantiers de constructions d'églises, dans les quartiers les plus déshérités de Paris.

MUSSOLINI REMANIE SON CABINET

Cinq ministres et onze sous-secrétaires d'Etat démissionnent — Pour infuser un sang nouveau dans le gouvernement

Rome. — Le premier ministre Mussolini a fait subir à son cabinet un remaniement qui a entraîné la démission de cinq ministres, dont M. Dino Grandi, ministre des affaires étrangères, et de onze sous-secrétaires d'Etat.

On considère ce remaniement — le plus important depuis septembre 1929 — comme une autre de ces mesures pour "infuser du sang nouveau" au gouvernement sans modification de la politique fasciste.

M. Mussolini, qui est déjà ministre de l'intérieur, en même temps que premier ministre, garde deux des portefeuilles qui viennent de lui être remis, celui des affaires étrangères et celui des corporations.

De plus, M. Mussolini se charge des relations avec le Vatican et de toutes les affaires religieuses. Il a en effet enlevé les affaires des cultes au ministère de la justice pour les rattacher au ministère de l'intérieur.

Les ministres démissionnaires sont, outre M. Grandi: M. Alfred Rocco, ministre de la justice; M. Antonio Mosconi, ministre des finances; le professeur Balbino Guiliano, ministre de l'instruction publique, et M. Giuseppe Bottai, ministre des corporations.

Parmi les sous-secrétaires démissionnaires, il y a M. Francesco Guinta, homme de confiance de M. Mussolini.

Les ministres nommés en remplacement des démissionnaires sont: MM. Pietro de Francisci, ministre de la justice; M. Guido Jung, ministre les finances, et Francesco Ercole, ministre de l'instruction publique. M. de Francisci est recteur de l'Université de Rome et M. Ercole, recteur de l'Université de Palerme.

La plupart des nouveaux ministres et sous-secrétaires n'ont jamais occupé de hauts postes dans le gouvernement du pays. Six d'entre eux sont des professeurs.

On attache beaucoup d'importance au fait que M. Mussolini se charge des relations avec le Vatican et de toutes les questions religieuses.

Pas d'élections en Saskatchewan

Ottawa. — Dans une entrevue à la "Canadian Press", le premier ministre de la Saskatchewan, M. Anderson, a déclaré qu'il n'entend en appeler aux électeurs ni cette année ni en 1933, grâce à l'excellence des moissons.

La délégation irlandaise et les Canadiens français

Ottawa. — M. Sean-T. O'Kelly, chef de la délégation de l'Etat libre d'Irlande à la Conférence d'Ottawa et vice-président de l'Etat, exprime en ces termes la vive appréciation du groupe irlandais à l'endroit de la population canadienne de langue française:

"Nous adressons nos sincères remerciements aux Canadiens français pour l'accueil cordial qu'ils ont toujours accordé à nos compatriotes. L'Irlande leur en est reconnaissante, comme elle est reconnaissante du noble exemple qu'ils donnent en restant fidèles à la langue et à la culture de leur race".



M. S.-J. HUNGERFORD, vice-président, directeur de l'exploitation et de la construction au Canadien National, qui vient d'être nommé président intérimaire de ce réseau en remplacement de sir Henry Thornton, démissionnaire. (Photo Canadien National)

ECHOS D'EUROPE

Le romancier René Bazin est mort

Paris. — M. René Bazin, l'écrivain bien connu, est décédé. Il était âgé de 78 ans. On se rappellera qu'il est venu au Canada au temps du Congrès de la langue française.

M. René Bazin était né à Angers en 1853. Professeur de droit à l'Université catholique de sa ville natale en 1875, il collabora au "Journal des Débats", au "Correspondant" et à la "Revue des Deux-Mondes". En 1884, parut son premier roman, "Stéphanette". Depuis, ont suivi: "Ma tante Giron" (1885); "Une tache d'encre" (1888); "Les Noëllet" (1890); "A l'aventure" (189); la "Légende sainte Béga", la "Sarcelle bleue" 1892); "Sicile", Madame Corenthine" (1893); "Les Italiens d'aujourd'hui", "Humble amour" (1894); "Terre d'Espagne" (1895); "En province" (1896); "De toute son ame", "Contes de bonne Perrette" (1897); "La Terre qui meurt", "Histoire de vingt-quatre sonettes" (1898); puis les "Oberlé" (1901), "Donatienne" (1903); "Le Blé qui levé" (1907); la "Barrière" (1910); "Davidée Birot" (1912); "Charles de Foucauld" (1921); "Magnificat", "Un monastère de saint Pierre Fourier: les Oiseaux" (1932).

M. Bazin était membre de l'Académie française depuis 1904.

La Turquie fait partie de la S.D.N.

Genève. — Le nombre des pays membres de la Société des Nations a été porté à 56 par l'entrée de la Turquie dans la ligue. Elle est la dernière des nations qui étaient aux côtés de l'Allemagne pendant la guerre à devenir membre de la S.D.N. Kemal Hasnu Bey, ministre de Turquie à Berne, a pris possession du siège pour son gouvernement.

La carrière d'un diplomate

Né à Lyon en 1856, M. Jusserand, dont nous avons annoncé le décès, entra dans la carrière diplomatique dès 1878. Il fut pendant vingt-deux ans ambassadeur aux Etats-Unis. Il a joué un rôle important dans les négociations qui ont amené le transfert aux Etats-Unis des droits français sur le canal de Panama. Il exerça une influence discrète, mais efficace, pendant la grande guerre pour déterminer l'intervention américaine. Il prit sa retraite en 1925.

Il fut élu la même année membre libre de l'Académie des sciences morales. M. Jusserand a écrit un bon nombre d'ouvrages qui portent principalement sur la littérature et l'histoire de l'Angleterre. Il a aussi publié en 1918 "En Amérique: jadis et maintenant" et fondé la collection des "Grands écrivains français", où il a donné un "Ronsard" (1913).

Désordres à Liverpool

Liverpool. — L'ouverture au culte de la nouvelle cathédrale anglicane de Liverpool a donné lieu à des désordres. Les membres de la "Protestant Reform League" sont venus manifester pour protester contre les tendances des autorités religieuses locales à être de la "haute" Eglise anglicane. Le désordre n'a pris fin que lorsque la police a reçu des renforts considérables.

L'évêque de Liverpool, le Très Révérend Albert David, a présidé la cérémonie de bénédiction de cette cathédrale qui est la plus grande de l'Angleterre. Pendant que l'évêque et le clergé faisaient en procession le tour des allées de l'église au chant des hymnes, les membres de la "Protestant Reform League" ont entonné à pleine tête "Dare to Be Daniel!" et le vieux chant des réformateurs.

Le principal orateur des manifestants a déclaré qu'ils protestaient contre le "papisme tel que pratiqué par l'Eglise d'Angleterre". En dépit des objurgations de la police, il a continué à adresser la parole à la foule et lorsqu'on le fit descendre de force, la foule est devenue tellement montée que les policiers ont dû appeler des renforts.

Ce n'est pas le premier désordre que cette organisation cause à Liverpool.



La conférence et l'imbroglio anglo-irlandais

Dublin. — Ottawa verra peut-être après tout le commencement du règlement du conflit anglo-irlandais. Même si l'on a insisté sur le fait que la Conférence économique impériale ne doit s'occuper que de questions de commerce, on croit ici à Dublin qu'il s'engagera des négociations officieuses entre les délégués de l'Etat libre d'Irlande et ceux du Royaume-Uni.

Une longue conversation par téléphone transatlantique entre le président Eamonn de Valera et M. Sean T. O'Kelly, vice-président et chef de la délégation de l'Etat libre à Ottawa, semble autoriser cette rumeur.

Dino Grandi ambassadeur d'Italie à Londres

Rome. — Moins de 24 heures après le remaniement ministériel opéré par le premier ministre Mussolini, signor Dino Grandi, qui était ministre des Affaires Etrangères depuis plusieurs années, a été nommé ambassadeur de l'Italie en Grande-Bretagne.

Le premier ministre Mussolini, qui a pris pour lui le portefeuille des Affaires Etrangères en opérant ce chambardement administratif, a publié la nouvelle officielle, et quelques heures plus tard, signor Grandi partait pour un mois de vacances avant d'aller assumer ses nouvelles fonctions à Londres.

Ce poste d'ambassadeur à Londres est vacant depuis plusieurs semaines.

Projet de loi contre les congrégations religieuses en Espagne

Madrid. — L'un des principaux membres du cabinet Azana, M. Indalecio Pietro, a soumis à l'Assemblée nationale un projet de loi pour limiter le nombre des membres de congrégations religieuses. Il parait que la loi projetée imposerait de rigoureuses conditions à l'admission dans les congrégations et interdirait probablement le port de la soutane dans les rues.

Avant la révolution, les congrégations de femmes en Espagne comptaient 65,316 religieuses, réparties entre 4,698 maisons.

Un monument à Foch à Spa

Spa, Belgique. — La ville de Spa, qui reçut à plusieurs reprises la visite du maréchal Foch, vient d'inaugurer un monument élevé au généralissime des armées alliées.

Dans le choeur de l'église de Spa, avaient pris place la maréchale Foch et ses deux filles, les généraux Weygand, Baratier, Pagezy et Chardigny, attaché militaire à Bruxelles; MM. Poncelet, président de la Chambre; Crokaert, ministre de la Défense nationale; Segers, ministre d'Etat; les généraux belges Pontus, Dubois, attaché militaire à Paris; M. de Keuninck, grand cordon de l'ordre de Léopold; MM. Millerand, Baltia, Termonia et de Gallatay, ainsi que les membres du corps diplomatique.

Le service religieux s'est terminé par l'exécution de la "Marseillaise".

L'après-midi a eu lieu l'inauguration du monument. A cette occasion, des discours ont été prononcés par M. Georges Leygues et par M. Crokaert.

Aux 240,000 Bretons morts à la guerre

Une imposante et émouvante cérémonie s'est déroulée à Sainte-Anne-d'Auray, le 24 juillet, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé aux Bretons morts pour la patrie.

L'idée était belle de consacrer en un point unique du territoire breton un édifice imposant au sacrifice collectif de ceux qui furent parmi les plus braves.

Cette idée, les évêques des cinq diocèses bretons l'ont lancée, propagée et menée à bien.

Et nous avons appris que plus de 240,000 Bretons sont morts pour la France. Nous avons appris que si la population bretonne n'est qu'environ le vingtième de la population de la France, le nombre de ses morts dépasse le sixième des morts de tout le territoire français.

Comment s'étonner, dès lors, qu'aux frais d'érection de ce monument, aient participé toutes les provinces de France; car, si toutes furent éprouvées durement, y en a-t-il une seule qui paya plus largement que la Bretagne, sur terre ou sur mer, son tribut à la mort?

Le monument occupe une superficie de 18,000 mètres carrés. L'édifice central a 45 mètres de haut. Il comprend une crypte avec cinq autels, ornée de statues de Jeanne d'Arc et de saint Michel, à qui la chapelle sera dédiée. Au-dessus est disposée une grande loggia où se dérouleront les cérémonies religieuses pour les grandes fêtes de Sainte-Anne.

Car, c'est à Sainte-Anne-d'Auray, le sanctuaire de la mamm-goz des Bretons, que s'élève le monument.

Un chemin de croix rappellera tout à la fois les souffrances de Jésus et celles de nos soldats. Il a été offert par les régiments bretons de toutes armes.

C'est là aussi, sur cette voie sacrée, que sont gravés les noms des 240,000 Bretons morts à la guerre.

Un pèlerinage en aéroplane

Rome. — Le premier pèlerinage aérien en Terre Sainte partira d'ici en septembre sous la direction de l'abbé Giuseppe Cassamatta, directeur de la basilique Saint-Marc à Rome. Environ 150 Italiens se sons inscrits pour ce pèlerinage. Une cinquantaine se rendront par voie de l'air; le reste, par voie de mer.

La Trésorerie américaine en face d'un déficit de 70 milliards

Londres. — La Trésorerie américaine a à faire face, à la clôture de son année fiscale, à un déficit gigantesque atteignant 2,900 millions de dollars.

Le déficit de l'an dernier n'atteignait que 900 millions de dollars, tandis que le budget de 1930 accusait un excédent de 183 millions de dollars.

Ces chiffres traduisent sous une forme dramatique la rapidité tragique de la crise dans laquelle l'Amérique a sombré.

L'inauguration de la route Napoléon

Grenoble. — A son retour de l'Ile d'Elbe, l'empereur déchu et décidé à reconquérir son trône, débarquait à Golfe Juan le 1er mars 1815, entouré de 1,100 fidèles de son ancienne garde, puis s'élançait sur Paris.

Des admirateurs de Napoléon ont voulu que le souvenir de cette épopée, à travers les Alpes françaises, soit rappelé d'une façon durable. Ce fut d'abord en août 1929, l'érection, à Laffrey, de la statue équestre du grand empereur, due au ciseau du sculpteur Fremiet, érigée d'abord en 1868 sur la place d'Armes à Grenoble — actuellement place Verdun — puis abattue et mutilée en novembre 1870, après la proclamation de la République.

Cette statue a été restaurée. Mais on a voulu faire mieux et les présidents des Syndicats d'initiative de Cannes jusqu'à Grenoble, réunis à Gap, constituèrent un groupement ayant pour mission de mettre en valeur, sous le nom de "route Napoléon", la route nationale no 85, de Cannes à Grenoble. Ce groupement se mit résolument à la tâche et décida que cette route serait jalonnée, sur tout son parcours, par des bornes frappées aux aigles impériales, et l'inauguration en fut fixée aux 19, 20 et 21 juin 1931.

Mais, hélas! certain député des Basses-Alpes eut peur de ces aigles et cria au scandale, en proclamant que la République était en danger. Cette attitude et une menace d'interpellation firent leur effet et l'inauguration fut renvoyée "sine die".

Fort heureusement, le bon sens reprit le dessus et cette inauguration officielle a eu lieu dans les premiers jours de juillet.

Des porcs font découvrir un trésor

Vannes, France. — Une cultivatrice de Trévoux, voyant des porcs fouir dans la cour de sa ferme, s'empressa de les chasser, mais, au même moment, elle apercevait une pièce d'or brillant au soleil.

En fouillant la terre elle mettait à jour 28 pièces d'or ainsi qu'un agnelet du même métal.

Le plus grand nombre des pièces sont à l'effigie de Charles VI, l'agnelet à celle de saint Louis.

Hommage à M. Maurice Dupré

Genève. — Les collègues de M. Maurice Dupré au comité du désarmement naval ont rendu hommage au travail qu'il a accompli comme vice-président du comité en lui offrant la présidence. La vacance créée par la démission de M. Colbanm, de Norvège, a été remplie par M. Moresco, de Hollande, après que M. Dupré eut expliqué qu'il devait refuser, à son grand regret, parce que ses responsabilités de ministre ne lui permettraient pas de consacrer tout le temps nécessaire à cette fonction.

C'est le délégué de l'Allemagne, M. Rhinbaben, qui a proposé le nom de M. Dupré et les délégués de l'Allemagne, des Etats-Unis et de l'Italie se sont immédiatement joints à lui pour louer le travail accompli par le chef de la délégation canadienne à la conférence du désarmement.

La presse française et la conférence impériale

Paris. — L'ouverture de la Conférence économique impériale à Ottawa a été signalée par toute la presse française. La principale observation que font les journaux français c'est que l'échec de la conférence impériale entrainerait l'échec de la conférence économique mondiale avant même qu'elle ne soit tenue. Le "Journal", l'un des principaux quotidiens de Paris, déclare que la conférence va montrer ce qu'il peut rester de cohésion derrière la brillante façade de l'Empire britannique "et s'il est possible de résoudre au sein d'un groupe de nations habitués à la coopération les problèmes économiques et financiers pour lesquels on recherche aujourd'hui une solution universelle".

Des rois qu'il faut supprimer

Des rois qui chiffonnent ces messieurs de Moscou.

Doivent-ils être ou ne pas être?

Disons tout de suite qu'il s'agit des rois qui figurent sur les cartes à jouer.

Ces cartes sont, en Russie, un monopole d'Etat. Cependant, le gouvernement moscovite voudrait en réduire la consommation. La raison en est plaisante.

On veut lutter contre la notion de l'importance donnée aux rois et aux reines dans la hiérarchie des valeurs.

— Remplacez-les par des grands personnages soviétiques, conseilla alors un Anglais.

On lui avoua que l'essai avait été fait et qu'il en était résulté un accroissement de la contrebande des cartes à jouer modèle européen.

SIR H. THORNTON A DEMISSIONNE

Le président des Chemins de fer Nationaux se retire — M. S.-J. Hungerford président intérimaire

Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer National du Canada, a remis, mardi, sa démission au Conseil d'administration du réseau. Cette démission prendra effet le 1er août 1932, à la demande de Sir Henry. A l'issue de la réunion du Conseil d'administration, il a aussi été annoncé que M. S.-J. Hungerford, vice-président directeur de l'exploitation, de la construction et de l'entretien, avait été nommé président intérimaire en remplacement de Sir Henry Thornton.

Sir Henry Thornton

Sir Henry-Worth Thornton, K.B.E., est né à Logansport, Indiana, le 6 novembre 1871. Ses ancêtres vinrent s'établir d'Angleterre en Virginie.

Sir Henry a été dans les chemins de fer pendant 38 ans, dont dix à la tête du Réseau National du Canada. Il débuta comme dessinateur sous les ordres de l'ingénieur en chef du "Pennsylvania Railroad". Il fut ensuite, successivement, assistant ingénieur du service de la construction au "Cleveland and Marietta Railway", une filiale de la Pensylvania, topographe au cours de plusieurs arpentages, assistant du corps des ingénieurs, ingénieur de division et surintendant de division.

Au début de 1914 sir Henry se rendit en Angleterre comme gérant général du "Great Eastern Railway", chemin de fer stratégique de grande importance, et il se trouva ainsi engagé dans le transport des troupes. En 1918 il fut nommé inspecteur général du transport, avec le grade de major général.

Sir Henry fut naturalisé sujet britannique en 1919 et en mai de la même année fut nommé Chevalier Commandeur de l'Ordre de l'Empire Britannique. Il fut aussi honoré par les nations alliées. La France le nomma Commandeur de la Légion d'Honneur, la Belgique Officier de l'Ordre de Léopold et les Etats-Unis lui décernèrent leur médaille de service distingué.

Dans l'automne de 1922 le gouvernement canadien lui confia la direction du Chemin de fer National du Canada, poste qu'il a occupé jusqu'à sa démission.

M. S.-J. Hungerford

Samuel-J. Hungerford est l'un des directeurs d'exploitation ferroviaire les mieux connus au Canada. Son expérience, acquise durant plus de 45 ans, va de l'apprenti machiniste, fonction qu'il remplit à ses débuts, en 1886, au poste de vice-président directeur de l'exploitation, de la construction et de l'entretien du grand réseau ferroviaire canadien.

Né à Bedford, P. Q., il y a soixante ans, M. S.-J. Hungerford entra dans les chemins de fer comme apprenti au "Southeastern Railroad", absorbé plus tard par le Pacifique Canadien, à Farnham, P. Q. Son apprentissage terminé, il travailla comme machiniste à divers endroits du Québec, de l'Ontario et du Vermont. M. Hungerford occupa ensuite, à partir de 1897, des postes d'assistant contremaitre, contremaitre des locomotives et contremaitre général à Farnham, Mégantic et McAdam Junction. Il fut envoyé à Calgary, en 1903, avec le titre de mécanicien en chef du Pacifique Canadien pour la division de l'Ouest. L'année suivante il fut nommé surintendant des ateliers de locomotives à Winnipeg et en 1908 surintendant des ateliers.

En 1910, M. Hungerford entra au service du Canadien Nord avec le titre de surintendant du matériel roulant avec bureaux à Winnipeg. En février 1923, il fut nommé vice-président, directeur de l'exploitation, de la construction et de l'entretien du réseau Canadien National, avec bureaux à Montréal.

Les chemins de fer ont subi des modifications profondes depuis le jour où M. Hungerford débuta comme apprenti, à Farnham. En ce temps-là, les locomotives étaient encore chauffées au bois et les freins à air comprimé étaient inconnus. Les heures de travail étaient longues et les appointements minces. L'apprentissage n'était pas encore cet entrainement scientifique qu'il est devenu depuis. Les locomotives de 1886 étaient des naines, par comparaison avec les monstres en usage aujourd'hui sur le réseau Canadien National et les trains qu'elles trainaient étaient de véritables jouets quand nous les comparons aux longues rames de wagons ou de voitures en acier qui circulent aujourd'hui. La manoeuvre des locomotives dans les ateliers et sur la voie a aussi évolué avec le progrès et nombre de perfectionnements apportés dans les ateliers et dans l'exploitation ont eu pour témoin averti M. S.-J. Hungerford, dont la compétence, dans toutes les branches de son service, fait l'admiration de tous ceux qui ont travaillé sous ses ordres.

LES IRLANDAIS DES ETATS-UNIS S'ORGANISENT

Ils entendent combattre sur tous les terrains l'influence britannique dans leur pays

New-York. — Pendant que se déroulent à Ottawa les premières scènes de la Conférence impériale et que se poursuit en Irlande la lutte autour du projet de loi par lequel le gouvernement républicain se propose de riposter aux mesures draconiennes récemment adoptées par le parlement britannique, les Irlando-Américains se préparent à entrer en lutte contre l'influence britannique.

Un congrès, dit "The Irish Race Convention", se tiendra à New-York, les 13 et 14 août prochain. L'objectif nettement affiché des promoteurs du congrès est de mobiliser contre l'influence britannique toutes les forces dont peuvent disposer les Irlando-Américains. A l'heure actuelle, ils se comptent sûrs de la présence d'une couple de milliers d'Irlando-Américains représentatifs.

Le plan de campagne que l'on est à étudier avec grand soin et qui sera présenté, établi jusque dans les détails, aux délégués, vise toutes les formes de l'activité britannique aux Etats-Unis. On compte s'attaquer aux importations britanniques, aux compagnies d'assurances britanniques, particulièrement, ainsi qu'aux compagnies de navigation britanniques. On fera en même temps une grande campagne pour que le gouvernement américain refuse d'abaisser en quoi que ce soit la dette de l'Angleterre aux Etats-Unis.

Le congrès devait d'abord avoir lieu à la mi-juillet. On l'a remis au mois d'août, parce que l'on prévoyait, dit-on, le dernier geste du gouvernement britannique et qu'on voulait que le congrès lui donnât tout de suite sa réponse.

Les Irlando-Américains espèrent que les délégués à la Conférence d'Ottawa passeront par les Etats-Unis en s'en retournant. Ils se proposent de les acclamer.

Critique d'art

Le peintre. — Comment aimez-vous l'horizon de mon tableau?

L'ami. — Il n'y a pas à dire, vous avez la manière de Bossuet; vous faites des horizons funèbres.



VOLUME XX. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 27 JUILLET 1932 NUMERO 9

LA LIBERTÉ

Laisser grandir des enfants français dans l'ignorance du français, n'est-ce point, littéralement, les priver d'un magnifique héritage?

OMER HEROUX.

Une nation peut recouvrer son indépendance politique en n'importe quel moment; mais sa langue, une fois perdue, est perdue pour toujours.

EAMON DE VALERA.

Et le français, qu'en fait-on?

Ce n'est pas d'aujourd'hui que le principe du bilinguisme se trouve battu en brèche par les autorités d'Ottawa et que des plaintes légitimes se font entendre. En fait, notre langue, supposée officielle à l'égal de l'anglais dans les services fédéraux, est régulièrement traitée en inférieure, quand elle n'est pas ignorée totalement. Dans le cas de la plupart des publications bilingues, la version française arrive toujours longtemps après l'anglaise, ce qui lui enlève une grande partie de son utilité et de sa raison d'être. Les protestations périodiques de nos journaux à ce sujet n'ont modifié en rien un état de choses apparemment fait pour durer.

Mais à ces griefs d'occurence journalière viennent, depuis quelque temps, s'en ajouter d'autres plus graves et qui nous obligent à élever la voix. Comme disent nos bons Canadiens, il y a tout de même un *bout*...

La crise, qui sévit pour les gouvernements comme pour les entreprises publiques et privées, a nécessité le renvoi de nombreux fonctionnaires. A cela rien à dire; mais pourquoi faut-il que ce soit parmi le personnel de langue française — traducteurs et autres, — déjà fort restreint, que l'on ait choisi de préférence les victimes? Une telle mesure trahit évidemment la mentalité qui règne en haut lieu quant à l'esprit et à la pratique du bilinguisme.

Un poste très en vue demeure vacant depuis quelques mois, par suite de la mort du regretté M. de Labroquerie Taché: celui de bibliothécaire de langue française au Parlement. En vertu d'un récent arrêté ministériel, il se trouverait automatiquement aboli. Nous ne pouvons croire que le gouvernement ait résolu d'en venir à une décision aussi radicale. Ce serait la négation pure et simple du caractère bilingue de notre pays. La raison d'économie, si impérieuse soit-elle, ne saurait être invoquée en pareil cas.

• • •

Mais le principe du bilinguisme à sauvegarder ne semble guère préoccuper M. Bennett. Il vient de le montrer coup sur coup, la semaine dernière, de deux façons mémorables.

Le texte du traité sur la canalisation du Saint-Laurent, les commentaires qui l'accompagnaient et la déclaration du premier ministre ont été remis à la presse en anglais seulement. Quand on songe à l'importance de ces documents et à leur longueur — au moins huit colonnes — on peut mesurer l'injustice qu'un tel sans-gêne inflige aux journaux de langue française. Leurs correspondants parlementaires ont dû faire le tour de force de traduire en quelques heures toute cette paperasse.

Et ce n'est pas une fois en passant que pareille chose se produit. On peut dire que le bilinguisme officiel est pratiquement inexistant. Le texte du dernier discours du trône fut remis de même en anglais seulement. Les communiqués à la presse et déclarations des ministres ne sont jamais dans les deux langues; les copies françaises des divers rapports parlementaires ne se montrent pas ou arrivent trop tard. Les pauvres journalistes sont obligés de traduire sans cesse et à la hâte, pour ne pas être devancés par leurs confrères de langue anglaise. Ce sont là des détails ignorés de nos compatriotes qui reprochent volontiers à la presse française de ne pas être à la hauteur de la situation. Ne serait-il pas plus juste de s'en prendre à des autorités qui, dans un pays officiellement bilingue, se moquent du bilinguisme et imposent aux journaux une tâche qui relève essentiellement des services publics?

Loin de nous la prétention de dicter une ligne de conduite à nos confrères quotidiens de langue française, mais il nous semble qu'une bonne petite grève bien organisée serait dans l'ordre et produirait son effet. Le jour où notre premier ministre s'apercevrait que nos journaux cesseraient de traduire les documents auxquels il attache de l'importance, il reviendrait sans doute à une compréhension plus saine du bilinguisme et des droits du français. Que Sa Majesté la Presse le veuille seulement, et elle obtiendra gain de cause!

• • •

Le gouvernement a fait mieux encore. Dans la liste de soixante-dix-sept membres représentant le personnel de la délégation canadienne à la Conférence impériale, — délégués, conseillers, secrétaires, — savez-vous combien l'on relève de noms canadiens-français? Exactement trois: les ministres Sauvé, Duranleau et Dupré, qu'il était impossible d'ignorer. Trois délégués officiels sur treize! Sur cinquante conseillers, pas un Canadien français! Sur quatorze secrétaires, pas un Canadien français!

Voilà un événement international de tout premier ordre auquel participent des représentants de toutes les parties de l'Empire britannique, que sont venus suivre des journalistes de tous les pays du monde. Ces observateurs ne manqueront pas d'être frappés de ce fait patent qu'au Canada, pays reconnu comme bilingue, les deux races sont loin de se trouver sur un pied d'égalité. Est-il croyable en effet que, dans une occasion pareille, on ait délibérément laissé de côté la minorité française? Sommes-nous à ce point inférieurs que parmi nos hauts fonctionnaires, il était impossible d'en trouver un certain nombre tout aussi compétents, tout aussi représentatifs que les autres?

Il serait trop facile de dauber sur M. Bennett, qui n'est pas le seul coupable. Le premier du Canada est entouré de ministres, de sénateurs et de députés de langue française qui, comme nous, doivent se sentir justement humiliés de la conduite de leur chef. Ces messieurs ont aussi leur part de responsabilité dans cette déplorable affaire. Il est clair que si l'on voulait avoir un peu de français à la Conférence impériale, c'était à eux d'en faire mettre.

Donatien FREMONT.

IMPRESSIONS DE CONGRÈS

Les exigences d'un voyage qui ne m'a laissé que peu de loisirs m'ont empêché jusqu'ici d'attirer l'attention des lecteurs du "Patriote" sur le très beau congrès qui eut lieu à Saint-Boniface les 5 et 6 juillet dernier.

L'Association d'Education du Manitoba fait pratiquement le même travail là-bas que notre A.C.F.C. fait ici. C'est elle qui, la première, a inauguré les concours de français qui furent plus tard organisés dans les deux autres provinces. C'est elle également qui, la première, osa, malgré la modicité de ses ressources, créer un secrétariat général et se procurer les services de visiteurs d'écoles. C'est dire que si, à Saint-Boniface, l'on n'a pas la prétention de régler les questions qui préoccupent le monde entier, l'on y fait, sans bruit, du travail utile dont le résultat fait honneur à l'Association et à ses chefs.

L'on retrouve dans tous les congrès de l'Association cette volonté d'éviter toute manifestation bruyante, pour s'en tenir à l'étude pratique des problèmes qui intéressent l'avenir du groupe.

Peu de discours, pas de personnages officiels venant nous dire tout l'amour qu'ils ont pour nous; mais de longues discussions sur la municipalisation scolaire, dont l'on aperçoit le danger à l'horizon, ou sur l'avenir des comités paroissiaux, dont l'activité n'est pas ce qu'elle devrait être. Voilà les caractéristiques essentielles des congrès de l'Association d'Education.

Attitude dictée par les conditions spéciales dans lesquelles se trouvent les nôtres là-bas, mais attitude qui montre que chaque groupe fait face à des attaques qui ne sont pas tout à fait les mêmes, à des situations qui varient d'une province à l'autre. C'est ce qui explique que les tactiques suivies doivent varier; tactiques qu'il est bien imprudent et bien présomptueux de critiquer du dehors, lorsqu'on n'est qu'imparfaitement au courant des conditions exactes qui existent et qui souvent ne sont point connues du public.

Mais il est un point indéniable qui, lui, n'est pas discutable, c'est que l'Association d'Education fait depuis seize ans un merveilleux travail et a connu des résultats inespérés.

L'on pouvait à bon droit être inquiet sur le succès du congrès de cette année. L'argent est rare au Manitoba comme ailleurs. La dépression, pour être moins forte que dans certaines régions de la Saskatchewan, s'y fait cependant largement sentir. De plus, il tombait de la pluie et les chemins n'étaient pas beaux. Les délégués n'allaient-ils pas se laisser décourager par tout ce concours de circonstances défavorables? C'est une question que les chefs de l'Association ont dû se poser avec quelque inquiétude. La réponse leur fut donnée par les délégués eux-mêmes qui remplissaient la salle.

• • •

C'est la troisième fois que j'ai l'honneur d'assister aux congrès de l'Association d'Education. Jamais, je crois, je n'avais vu les délégués aussi nombreux. C'est une consolation de constater que la dépression, qui paralyse tant d'oeuvres, n'a aucune prise sur l'activité de nos organisations nationales. Nos gens comprennent qu'ils n'ont pas le droit d'invoquer la crise pour abandonner leurs écoles. Au contraire, ils ont plus que jamais le devoir de se grouper autour d'elles, en fournissant à nos organisations les moyens nécessaires de continuer le travail nécessaire.

C'est pourquoi ils se sont rendus nombreux à Saint-Boniface, comme ils s'étaient rendus nombreux à Edmonton cet hiver et à Régina en juillet 1931.

Beau et consolant par le nombre des délégués, le congrès le fut aussi par l'union et la concorde qui y régnèrent. L'on aurait pu craindre qu'au lendemain d'élections plutôt mouvementées, quelques traces de division ne se manifestassent parmi nos frères de là-bas. Mais je dois dire à leur honneur qu'il n'en fut rien. Les adversaires politiques de la veille travaillèrent ensemble sans acrimonie, proclamant par leur exemple que les questions politiques doivent s'arrêter au seuil des congrès. C'est d'ailleurs l'une des conditions essentielles de notre survivance que cette union autour de nos organisations nationales en dehors de tout esprit de parti.

Le Congrès coïncidait avec la célébration du soixantième anniversaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface. A cette occasion, l'on voulut affirmer l'entente parfaite qui existe entre les deux associations, dont le secrétaire de l'une est le président de l'autre, et le congrès de l'Association d'Education se termina par un grand banquet organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste.

Il y avait quelque chose d'émouvant dans le souvenir de ces générations du passé qui semblaient sortir de leurs tombes pour venir s'associer à la génération actuelle dans ces luttes autour des écoles. Spectacle réconfortant que l'union des vieux et des jeunes autour du même drapeau, luttant pour la même cause. Preuve de survivance aussi, puisque ce 60ème anniversaire nous rappelait que plusieurs générations se sont déjà succédé au Manitoba et que toutes, malgré les luttes imposées, surent garder intact l'amour de leur langue et de leur foi.

Mais l'une des impressions les plus fortes qui me soient restées de ce congrès, c'est celle de l'imposante figure de l'archevêque de Saint-Boniface suivant toutes les séances avec une attention soutenue et encourageant par sa présence les chefs et les troupes.

Quelle magnifique leçon d'énergie!... Frappée presque à mort il y a quelques mois à peine, Son Excellence, domptant la maladie, était là au milieu des délégués, tenant encore, par un puissant effort de volonté, à montrer toute l'importance qu'elle attache à l'Association et toute l'estime qu'elle a pour ses chefs! Spectacle presque pathétique que la présence de l'illustre archevêque dont la vie, il y a quelques semaines encore, inspirait tant d'inquiétudes, mais qui, jusqu'au bout, tient à rester au milieu des siens, les encourageant par ce geste si éloquent, dans leur travail d'apostolat religieux et national. Mgr Béliveau est bien le digne successeur de ceux qui, avant lui, ont illustré le siège de Saint-Boniface. Que Dieu le garde longtemps encore à nos frères du Manitoba!

• • •

Que dire des séances du congrès? Ce furent des séances de travail et d'étude. Comme chez nous, l'activité des comités paroissiaux n'est pas toujours ce qu'elle devrait être et ce qu'elle pourrait être. La plupart des rapports aboutissaient à la même conclusion. Il faut intensifier la vie des cercles.

Comme chez nous, la plupart des délégués semblent croire que la vie d'un cercle dépend dans une très large mesure de la bonne volonté du curé de la paroisse.

Il est vrai, comme le faisait remarquer très à propos le Curé de Saint-Norbert, que le curé ne constitue pas à lui seul le comité. L'Association est l'oeuvre des pères et mères de famille. Elle leur appartient. C'est la leur. C'est à eux de se grouper autour d'elle et de lui assurer la vie. Il serait injuste et peut-être dangereux de rejeter l'entière responsabilité sur les curés de paroisses.

Mais on a l'habitude, au Manitoba comme en Saskatchewan, de considérer le curé comme le chef incontesté non seulement au point de vue religieux, mais encore au point de vue national. On croirait lui faire injure en prenant des initiatives qui, d'après l'opinion publique, semblent lui appartenir, et bien peu de laïques osent se mettre de l'avant sur un terrain qu'ils n'osent pas trop considérer comme le leur.

De plus, presque tous n'ont que bien peu de loisirs à leur disposition. Occupés tout entier à assurer la subsistance à leur famille, ils perdent parfois de vue les luttes qui se livrent pour notre survivance nationale. Ils ont besoin qu'on les leur rappelle de temps à autre. Beaucoup de délégués semblaient être sous l'impression que c'était là le rôle du curé.

En écoutant ces discussions qui se prolongeaient d'une séance à l'autre, je me demandais parfois si j'assistais à une séance du Manitoba ou à l'une de nos conventions de la Saskatchewan, tellement les problèmes me semblaient les mêmes.

Concours de français, prix, diplômes, comités paroissiaux, perception des contributions, questions toujours d'actualité dans nos organisations. C'est pourquoi, d'ailleurs, cet échange de délégués d'une province à l'autre est utile, parce qu'il nous permet de profiter et de faire profiter les autres des expériences de nos différents groupes.

En résumé, beau et excellent congrès, habilement et élégamment dirigé par le président, M. Lacerte, que nos délégués ont connu et applaudi à Régina. Congrès qui est venu une fois de plus affirmer la vitalité d'une Association à laquelle nous adressons nos voeux de longue et fructueuse vie.

Raymond DENIS,
Président général de l'A.C.F.C.
et de l'A.C.E.F.C.

(Le "Patriote de l'Ouest")

BUCAREST, Roumanie — Les élections générales en Roumanie ont donné la victoire au parti agraire national de l'ancien premier ministre Julio Manio, qui s'est assuré 300 des 390 sièges du Parlement.

Pour venir en aide à l'école libre de Transcona

Le Secrétariat de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba accuse réception avec reconnaissance des dons suivants qui lui ont été transmis pour venir en aide à l'école de Transcona:

M. l'abbé Haide, curé de Ste-Elisabeth	$100.00
Paroisse de Saint-Léon	15.00
Cercle Ouvrier Saint-Joseph de Saint-Boniface	50.00
M. Ludger Roux, St-Boniface	50.00
Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface	50.00

L'Exécutif de l'Association d'Education

C'est par erreur que, dans notre dernier numéro, nous avons donné le nom de M. J.-A. Cusson, à la place de celui de M. J.-A. Marion, comme vice-président de l'exécutif de l'Association d'Education. Comme nous l'avons dit, tous les officiers déjà en charge ont été réélus par acclamation. M. Marion est vice-président depuis 1930.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Une fière attitude

Le Droit (Charles Gautier):

M. Armand Lavergne n'a pas, en acceptant les charges et les honneurs politiques, renoncé à l'indépendance de ses opinions et à la liberté de les exprimer. Nos lecteurs ont lu hier sa protestation publique à l'occasion de l'ostracisme dont les hauts fonctionnaires canadiens-français ont été victimes, dans le choix du personnel des conseillers et des secrétaires de la délégation canadienne à la Conférence impériale.

On se rappelle que sur cette liste, pas un nom français n'apparaissait: affront et défi qui ne pouvaient être plus blessants!

La liste n'était pas complète lorsqu'elle a été publiée, a-t-on dit en guise d'échappatoire. Facile excuse, vraiment. Depuis plusieurs mois, le gouvernement se prépare à la Conférence impériale. Tout est préparé, ordonné minutieusement, afin d'assurer le succès de ce grand événement. Et l'on veut nous faire croire que la liste publiée quarante-huit heures avant l'ouverture des délibérations n'était qu'une ébauche, que le gouvernement n'avait pas encore songé à déterminer exactement quels seraient les conseillers et les secrétaires de sa délégation. Voyons, un peu de pudeur, et que l'on avoue franchement que l'on s'est trompé.

Un membre du cabinet a pris la peine de nous faire savoir, jeudi après-midi, alors que la conférence était ouverte, que les noms de trois fonctionnaires canadiens-français avaient été ajoutés à la liste, et que ces noms seraient proclamés officiellement dès le lendemain. Cette proclamation, nous l'attendons encore.

Ce jugement de M. Lavergne peut paraître sévère: "Il convient de dire que, jamais, sous aucun gouvernement, notre race n'a eu aussi peu d'influence". Conservateur lui-même, et par surcroît vice-président du comité plénier de la Chambre, il sait ce dont il parle. D'ailleurs, les événements récents lui donnent pleinement raison.

Il ne faudrait pas beaucoup de protestations de ce genre, de la part de nos hommes politiques les mieux placés, pour que les choses prennent une autre tournure.

La conférence d'Ottawa

Le Nouvelliste (Trois-Rivières):

L'événement est d'une grande importance; la Conférence peut donner les meilleurs résultats comme elle peut être un "fiasco" monumental; tout dépendra, il ne faut pas en douter, de la bonne volonté de toutes les délégations à étudier les différents problèmes avec une grande largeur de vues.

Le monde entier est intéressé aux résultats de la conférence; plusieurs nations étrangères vont envoyer des délégués, sans mission définie, c'est entendu, mais qui ne manqueront pas de suivre les délibérations, avec la ferme volonté de voir à la défense des intérêts de leur propre pays.

La situation actuelle rend la question plus complexe qu'en période économique régulière; aussi, il est du devoir de tous ceux qui veulent un Canada plus prospère de travailler à la défense de nos intérêts bien compris.

Le traité Hoover-Bennett

Le Canada (Olivar Asselin):

Aucun partisan du traité Hoover-Bennett ne nous a encore démontré congrûment quels avantages le Canada retirera de cet accord en matière de navigation. Pour les cargos de fort tonnage comme pour les paquebots, le temps qui n'est pas économisé au prix d'une dépense excessive de combustible, c'est de l'argent: le navire transatlantique qui pourrait aller prendre sa cargaison dans la Prairie, à flanc de grenier, épargnerait de l'argent aux expéditeurs, car tout transbordement serait supprimé; mais l'économie qu'il y aura à reculer le point de transbordement jusqu'à Fort William et à abréger d'autant le transport ferroviaire (censément plus coûteux) sera annulée par la perte de temps qu'entraînera le passage des canaux. Ajoutez à cela les difficultés présentées par la navigation des canaux pour les navires de haute structure, surtout dans les secteurs élevés et particulièrement exposés aux vents. (Nous avons sur ce point l'opinion d'un ingénieur largement intéressé dans une entreprise de navigation des grands lacs). Enfin, ne semble-t-il pas évident que, quelque avantage que trouvent certains expéditeurs à une plus grande utilisation des canaux du haut Saint-Laurent, ce sera au détriment de nos deux réseaux de chemins de fer, construits surtout en vue des transports de l'ouest à l'est, et vice-versa? Mais de toute façon, la bonne blague, c'est de prétendre que Montréal pourrait s'enrichir en cédant sa place à Fort William, par exemple, comme point de jonction des voies de terre et de mer. De voir passer devant notre ville des navires qui auront été chercher leur cargaison mille milles à l'ouest pour aller la débarquer deux ou trois mille milles à l'est, c'est cela qui nous en fera, un beau gras de jambe.

Pour l'intérêt commun

L'Evénement (Québec):

Il y a plus de cent cinquante ans que des navires anglais remontant le Saint-Laurent apportèrent l'espoir aux Canadiens. Cette fois, les sages de la Fière Albion viennent chez nous sur l'invitation du Premier Ministre du Canada, étudier les détails d'une entente économique dont le principe est d'avance accepté. De leurs travaux doit sortir une manifestation durable de force et de progrès, à l'avantage commun de la métropole anglaise et des nations soeurs du "Commonwealth". Il s'agit d'une coalition intelligente d'intérêts pour le bien commun. Les liens si forts de la confiance mutuelle s'ajoutent au lien de la tradition pour renforcer non seulement une armature économique, mais pour assurer plus de stabilité à l'influence britannique.

Neuvième Tournée Artistique de la "Liberté"

Elle va commencer le 25 juillet

C'est le lundi 25 juillet que commence la Tournée dramatique de la "Liberté". Nos artistes donneront leur première soirée à Laurier. Ils joueront ensuite presque sans interruption, jusqu'aux premiers jours de septembre.

Voici l'itinéraire de la Tournée:

Mercredi 27 juillet	McCreary
Vendredi 29 juillet	Saint-Lazare
Samedi 30 juillet	Grande Clairière
Lundi 1er août	Dunrea
Mardi 2 août	Mariapolis
Mercredi 3 août	Bruxelles
Vendredi 5 août	Somerset
Samedi 6 août	Notre-Dame-de-Lourdes
Lundi 8 août	Saint-Léon
Mardi 9 août	Saint-Claude
Jeudi 11 août	Fannystelle
Vendredi 12 août	Elie
Samedi 13 août	Saint-Eustache
Mardi 16 août	La Salle
Mercredi 17 août	Saint-Joseph
Jeudi 18 août	Letellier
Samedi 20 août	Saint-Jean-Baptiste
Lundi 22 août	Sainte-Elisabeth
Mardi 23 août	Saint-Malo
Mercredi 24 août	Saint-Pierre
Vendredi 26 août	La Broquerie
Samedi 27 août	Sainte-Anne-des-Chênes
Lundi 29 août	Lorette
Mardi 30 août	Saint-Norbert
Mercredi 31 août	Saint-Charles

Nous annoncerons plus tard la date de la Tournée dans ces quatre paroisses: Sainte-Agathe, Saint-Adolphe, Saint-Boniface, Winnipeg.

Tous nos abonnés en règle avec l'administration ont droit à trois billets gratuits. Sont en règle ceux dont l'abonnement est payé d'avance à la date de la représentation dans leur localité.

Les abonnés en règle qui ont droit à leurs billets doivent en faire la demande aux bureaux de la "Liberté".

Mettez-vous dès aujourd'hui en règle. La représentation est spécialement pour nos abonnés; les autres passeront en second lieu.

Sièges réservés, 50 sous. Entrée générale, 35 sous. Enfants, 25 sous.

Tournée artistique de la "Liberté"

Veuillez trouver ci-incluse la somme de .... en paiement de mon abonnement jusqu'en l'année 193...... et me faire parvenir les billets auxquels j'ai droit pour la représentation qui aura lieu

à ....

(Nom de la paroisse)

Nom ....

Adresse ....

UN DISCOURS EN FRANCAIS, PAR UN IRLANDAIS

Au banquet d'Etat de jeudi soir, le seul orateur français a été l'Irlandais Sean O'Kelley

Ottawa. — L'une des cérémonies les plus brillantes de la Conférence économique impériale sera certainement le diner d'Etat offert jeudi soir au Château Laurier par le gouvernement fédéral. Le très hon. R.-B. Bennett présidait. Il y avait 700 convives venant de toutes les parties du Canada. A la table d'honneur étaient les délégués à la Conférence et leurs épouses. Les autres invités du gouvernement étaient installés à onze tables somptueusement décorées. Les discours, au nombre d'une dizaine, ont été courts et ont été irradiés. L'un des plus intéressants fut celui de M. Sean O'Kelly, chef de la délégation de l'Etat Libre d'Irlande qui a commencé dans la langue nationale des Irlandais, le gaélique, a continué en anglais, puis a terminé en français.

Il a exprimé son admiration pour ses amis les Canadiens français.

A la fin du diner, à la demande de l'hon. M. Bennett, Mme Stanley Baldwin a répondu à la santé des dames.

La réunion s'est terminée par l'"O Canada" chanté en français, suivant le désir exprimé par Mme Baldwin.

Les deux discours les plus goûtés furent ceux de M. O'Kelly et de l'hon. M. J.-H. Thomas.

M. O'Kelly a exprimé aux Canadiens français la reconnaissance de la nation irlandaise "qui veut rester indépendante et libre". Il a ajouté que l'Irlande peut se donner comme la mère-patrie de millions de Canadiens et d'Américains. La délégation irlandaise, comme les autres, veut coopérer au succès de la Conférence.

L'hon. J.-H. Thomas, secrétaire d'Etat pour les Dominions, remercia l'hon M. Bennett de sa cordiale bienvenue et en retour M. Thomas "pardonne à M. Bennett tout ce qu'il a dit à son sujet".

Cette boutade, qui rappelait l'incident du "Humbug", fut le clou de la soirée.

PARIS. — Le procès de Paul Gorgoulof, l'assassin du président Doumer, a commencé lundi aux assises de la Seine.

SAINT-BONIFACE

On va chanter nos vieilles chansons françaises, ce soir, à St-Boniface

On sait que notre confrère la "Tribune" organise pendant l'été des concerts en plein air au cours desquels des milliers de personnes chantent en choeur les chansons populaires les plus connues. Ces soirées artistiques attirent dans nos parcs de la ville une foule d'amateurs et de curieux.

La "Tribune" a eu l'excellente idée d'organiser un concert de ce genre à Saint-Boniface. Il aura lieu ce soir même, sur le terrain de l'ancien Collège, et les plus belles de nos vieilles chansons canadiennes-françaises y alterneront avec les chants anglais. On chantera en particulier: "Alouette", "Vive la Canadienne", "C'est la belle Françoise", "A la claire fontaine" et la "Marsillaise".

Le public de langue française de St-Boniface ne manquera pas d'encourager cette intéressante initiative de notre confrère anglais. Les membres des différentes chorales et toutes les personnes capables de chanter, y compris les enfants, feront bien de se grouper autour du directeur afin d'obtenir une exécution aussi parfaite que possible.

De 7 h. à 10 h. 30, le prix des tramways sera de 5 sous pour la circonstance.

A l'archevêché

S. Exc. Mgr l'Archevêque a célébré, lundi dernier, le 19ème anniversaire de sa consécration épiscopale. Il a reçu des télégrammes et lettres de souhaits d'un peu partout, avec les voeux d'un complet rétablissement.

A l'hôtel de ville

Le Club Kiwanis, avec l'appui de l'ingénieur de la ville, a entrepris d'embellir les approches du pont Norwood. L'on fera des pelouses, parterres, etc. Il a été aussi question de faire un parc public en face de l'hôpital. Le projet est à l'étude. Un groupe de citoyens des environs a présenté une pétition au Conseil à cet effet. La ville ferait préparer le terrain et en confierait l'entretien aux pétitionnaires eux-mêmes.

A l'automne, l'on plantera des arbres et l'on sèmera du gazon sur les boulevards des rues Saint-Jean-Baptiste, Masson, Provencher, etc.

Le maire Campbell, aux dernières nouvelles, prenait du mieux. Il était encore à l'hôpital de Régina.

Cercle local de l'Association d'Education

Le lundi 18 juillet avait lieu l'assemblée régulière du Cercle local de l'Association d'Education. A cause de la grande chaleur, sans doute, l'assistance fut moins nombreuse qu'on était en droit d'espérer. Les braves qui s'y rendirent en furent amplement récompensés.

La présence de Mgr Jubinville d'abord, et les quelques mots qu'il voulut bien adresser à l'auditoire furent déjà une brise rafraichissante. Ensuite M. Lacerte, président général, sut captiver et mettre au coeur de ceux qui l'entendirent, l'enthousiasme, l'ardeur et le bon sens pratique qui l'animent. "Il faut, dit-il, que cette année les recettes ne soient pas moindres que celles de l'an dernier. Il faut pour cela faire des sacrifices et tailler dans nos dépenses moins nécessaires, afin que, malgré la dépression, la somme minimum requise soit atteinte."

M. Lacerte cite la direction donnée par S. Exc. Mgr Béliveau, il y a quelques années déjà, qu'après la dîme, notre premier devoir soit pour aider l'Association d'Education.

M. Goulet remercie, en quelques mots bien sentis, M. le président et son exécutif de l'avoir nommé membre à vie du conseil. D'après un amendement fait à la constitution, un inspecteur d'école régulièrement mis à sa retraite sera invité à faire partie de l'exécutif. M. Goulet se déclare heureux de mettre au service de l'Association les talents et l'expérience qui lui donnent au-delà de trente années de travail d'inspectorat. Maintenant que M. Goulet est à sa retraite, pour cause de maladie, il peut, dit-il, donner libre cours à la sympathie qu'il a toujours eue pour l'oeuvre admirable que fait l'Association d'Education.

Les élections pour l'année donnèrent le résultat suivant: président, A.-A. Pambrun; vice-président, C. Teillet; secrétaire, Henri Painchaud; représentants pour les différents quartiers de la ville: MM. Ulric Lambert, Roger Goulet, F.-X. Lavoie, Omer Pelletier, Mme H. Painchaud et Mlle Valentine Couture; pour l'école Lavallée, Emile Morier; pour les écoles Norberry et Woodlawn, Albert Payment; pour l'école Lavoie, Avila Lavoie; pour l'école Glenwood, Noé Rodrigue.

Le secrétaire,
Henri PAINCHAUD.

Mort de M. Zoël Marion

Le 20 juillet dernier décédait à Saint-Boniface M. Zoël Marion, un de nos paroissiens les mieux connus et les plus estimés. M. Marion est mort dans sa 93ème année. Il jouissait encore de toutes ses facultés, malgré son grand âge.

M. Marion était né à Saint-Ambroise, province de Québec. Il était venu dans l'Ouest il y a plus de cinquante ans. Il s'était établi à Saint-Jean-Baptiste, qui venait de s'ouvrir. Plus tard, il était revenu à Saint-Boniface; puis, lorsque la fièvre de l'or s'empara des esprits, il gagna le Klondyke. Il en revint et s'établit à Saint-Boniface définitivement. Depuis plusieurs années, il demeurait chez son fils, M. J.-A. Marion, citoyen bien connu de notre ville, 145, rue Dumoulin.

M. Zoël Marion était une figure bien connue des citoyens de notre ville. Sa grande affabilité l'avait rendu cher à bien des générations. Il aimait raconter ses souvenirs et savait captiver l'attention de ses auditeurs.

Le défunt laisse deux fils: M. J.-A. Marion, de Saint-Boniface, et M. Amédée Marion, de Sainte-Elisabeth; deux filles, Mme Adolphe Lacroix, de Poplar Point, et Mme Maxwell, de Verner, Ontario. Le défunt laisse encore quatre frères; l'un d'eux, Romuald, est établi à Saint-Jean-Baptiste.

Les funérailles ont eu lieu jeudi à la cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le deuil était conduit par les fils et petits-fils du défunt. Le R. P. Maurice Dussault, O.M.I., parent de la famille, chanta la messe des défunts, assisté de M. l'abbé A. Brunet et de M. Marcel Dugal, ecclésiastique.

Les porteurs étaient MM. H. Béliveau, A. Lemay, P. Couture, J.-B. Poirier, François Lavoie et J.-B. Leclerc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la cathédrale.

Nos sympathies sincères à la famille en deuil et particulièrement à M. J.-A. Marion, dont le dévouement à nos oeuvres est bien connu.

Cercle Ouvrier Saint-Joseph

Assemblée mensuelle du 19 juillet

M. F. Jodoin, en l'absence du président et du vice-président, présida cette assemblée.

Entre autres correspondances, une mérite une mention spéciale: celle reçue du surintendant du magasin de la Compagnie de la Baie d'Hudson, nous avisant que, comme suite à une requête faite récemment par le Cercle Ouvrier, sa compagnie avait fait des dépenses spéciales pour servir le public de langue française de Saint-Boniface et avait placé un de nos Canadiens français pour faire la livraison dans notre district et que cet homme était M. Emile Boivin. En conséquence, les officiers du Cercle Ouvrier Saint-Joseph espèrent que nos membres reconnaissants se feront un devoir d'encourager la Cie de la Baie d'Hudson en achetant de cet établissement autant que cela est possible, et par là même, montrant à cette compagnie que nous nous souvenons de ce qui est fait pour nos membres ou gens de notre langue et nationalité.

Une motion de condoléance est adoptée en faveur de MM. J.-A. Marion, W. Saint-Onge et Jos. Lambert, qui viennent d'être éprouvés par le deuil dans leur famille.

La date du pique-nique annuel de notre Cercle Ouvrier Saint-Joseph est fixée aux 10 et 11 septembre.

M. l'abbé Paillé, curé de Transcona, adressa la parole à nos membres au sujet de la question scolaire de l'école séparée à Transcona; après ample explication, il fit appel à la sympathie de notre cercle. M. l'aumônier ajouta quelques mots. Il nous dit qu'il avait pris sur lui d'offrir à M. l'abbé Paillé de venir au Cercle exposer l'état précaire de son école paroissiale, que si le Cercle est disposé à venir en aide à nos frères de Transcona, le temps en était bien venu et qu'une offrande faite pour cette oeuvre serait bien appréciée.

Après discussion et suggestions nombreuses, il fut décidé que le Cercle Ouvrier donnerait un chèque de $50, plus la moitié des profits au-dessus de $100 de notre prochain piquenique. M. L. Roux, trouvant que le Cercle ne pouvait guère faire plus et que ce montant n'était pas assez fort, augmenta ce montant à $100 en ajoutant $50 de sa propre poche.

Un grand merci et de tout coeur à ce généreux membre qu'est M. L. Roux. Le Cercle souhaite que la Providence saura le récompenser pour cette générosité.

M. l'abbé Boulet dit que l'exécutif se préoccupe fortement de placer nos membres à chaque occasion possible et demande aux membres sans travail de bien vouloir donner leurs noms et qualifications au secrétaire ou à lui-même, de même que les noms et qualifications de leurs jeunes gens ou jeunes filles qui pourraient travailler, afin que nous soyons en position de remplir les demandes qui nous sont adressées. Il demande aussi à ceux qui auraient besoin d'employés de s'adresser également à lui et au secrétaire pour en obtenir. Depuis un an, notre Cercle a pu placer plusieurs des nôtres et de leurs jeunes filles. C'est aux membres à nous aider à continuer ce beau travail.

MM. F. Jodoin et V. Masson divertirent l'assemblée.

M. Aug. Ethier fut l'heureux gagnant du prix de rafle mensuel.

LE SECRETAIRE-TRES.

Letellier et la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a reçu la lettre suivante:

Cercle Paroissial de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Letellier, Man., le 18 juillet 1932

M. J.-H. Daignault, président,
Société Saint-Jean-Baptiste,
Saint-Boniface, Man.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à une réunion du Cercle paroissial de l'Association d'Education de Letellier, la motion suivante a été adoptée:

"Proposé par M. Albany Gallant, secondé par M. Joseph Loiselle:

"Que l'on exprime à la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface notre approbation de la décision prise de célébrer le soixantième anniversaire de la fondation de cette société et nos félicitations pour le grand succès obtenu."

Nous savons qu'en face de difficultés qui paraissaient insurmontables, il y eut de l'hésitation à entreprendre l'organisation d'une célébration digne d'un anniversaire aussi important dans la vie de notre race au Manitoba.

Votre société a su vaincre les difficultés et le grand succès obtenu dit éloquemment que vous avez répondu à l'attente de ceux qui savent apprécier l'oeuvre importante accomplie par votre organisation pendant 60 ans, oeuvre qui a contribué largement à notre survivance nationale.

Je joins mes félicitations personnelles à celles citées plus haut et vous assure de mon entier dévouement.

Votre tout dévoué,
Le Secrétaire,
(Sighé) Léon BRUYERE.

A l'Institut Collégial Saint-Joseph

Résultats des examens de musique obtenus par les élèves de l'Institut Collégial Saint-Joseph, en juin dernier, au Conservatoire de Toronto:

Piano

"Associateship" A.T.C.M.) (Solo Performer's and Teacher's) — Honneur (1ère classe), Cécile Toupin. Honneur: Helen Berg. Teacher's) Honneur: Jean Roberts.

"Intermédiaire" — Honneur 1ère classe) Lucienne Bouchard; Virginia Dupuis. Honneur: Juliette Couture, Blanche Rodrigue, Anne-Marie Cusson. Passé: Annette Hince, Wilda Ladouceur, René Deschamps.

"Junior" — Honneur (1ère classe): Emile Ross, Corinne Miron. Honneur: Thérèse Lavoie.

"Primaire" — Honneur (1ère classe): Noëlla Raymond, Jacqueline Gagnon.

"Elémentaire" — Honneur (1ère classe): Mona Thibault.

Examens théoriques

"Intermédiaire" — harmonie, contrepoint et "Musical Form" — Honneur: Jean Roberts. "Musical Form", honneur (1ère classe): Gertrude Dubois, Louise Guertin, Cécile Toupin. Honneur: Helen Berg. Harmonie et contrepoint, passé: Beatrice Woodsworth. Contrepoint, passé: Yvette Gaudette.

"Junior" — Harmonie, honneur: Corinne Miron, Hélène Blais.

"Primaire", honneur (1ère classe): Jeanne Croteau, Léa Dussault, Gertrude Senez, Alice Lemay, Denise Guyot.

"Elémentaire", honneur (1ère classe): Roberta Dunn, Thérèse Lavoie. Honneur: Henriette Marcoux, Clelio Ritagliati.

PETITES NOTES

M. Louis Muller était de passage à Saint-Boniface, l'hôte de ses frères et soeurs. M. Muler est retourné à Chicago.

• • •

Mlle Jeanne Lavery, garde-malade bien connue, est en visite chez sa soeur, Mme Campeau, rue Dumoulin.

• • •

M. et Mme Valmore Bourbonnière, ainsi que Mme Elphège Bourbonnière sont revenus d'un voyage de quelques jours à Camperville, où ils ont visité M. Origène Bourbonnière, Mme J. Bourbonnière et les missions indiennes.

• • •

Mlle Phyllis Chénier, de Port Arthua, est en visite chez Mlles Chénier, rue Aulneau, Saint-Boniface.

Mlles Antoinette et Jeanne Baril sont parties jeudi dernier en voyage à Saskatoon, Banff et Jasper Park.

• • •

Mlle Fabiola Gosselin est partie la semaine dernière pour passer deux semaines à Sainte-Agathe.

• • •

Mme E. Lévesque, accompagnée de ses fils, MM. Roland, Olivier et Ernest Lévesque, sont partis mercredi dernier pour une villégiature d'une semaine à Clear Lake.

• • •

Mme Louis Tétreault et sa petite fille Agnès sont en vacances à Kenora, les invitées du Dr et de Mme N.-A. Laurendeau.

• • •

Mme E. Gagnon, qui est en vacances avec ses enfants à Matlock pour l'été, était récemment de passage à Winnipeg pour quelques jours.

• • •

M. C. Benoit, rue Saint-Jean-Baptiste, est parti mercredi dernier pour Port Arthur, où il sera l'invité de M. W. Sullivan; il visitera plus tard sa tante, Mme D. Patterson.

• • •

Mlles A. Béliveau, E. Longpré et M. Painchaud sont de retour de vacances de trois semaines à Clear Lake.

• • •

Mme A. Bonin est partie jeudi dernier en voyage au Pas. Elle sera l'invitée du Dr et de Mme J. Larose.

• • •

Mme Rodolphe Bessette, rue Masson, est en promenade dans la province de Québec.

• • •

M. et Mme Arthur Degagné et leur famille, de Norman, Ont., de passage à Saint-Boniface, la semaine dernière, étaient les invitées de M. et Mme M.-E. Sabourin.

• • •

Félicitations à M. A. Neyron, 497, rue Saint-Jean-Baptiste, qui vient de remporter un prix de $91.67 dans le récent concours du "Goodyear Supertwist Cord".

• • •

Les dames du Club de Golf de Saint-Boniface ont donné un thé, jeudi dernier, en vue d'organiser une "section de dames". Mme T. Main fut élue présidente et Mme E.-R. Moorhouse, secrétaire-trésorière. Il fut décidé que le jeudi de chaque semaine serait la journée des dames du club.

• • •

Les malades du Sanatorium de Saint-Boniface assistaient, mercredi dernier, à un programme musical donné sur le terrain du sanatorium. M. A.-R. Ball et cinq jeunes musiciens présentèrent ce programme.

Pas de règlement au sujet du prix du lait

La commission des services publics de Winnipeg refuse, pour le moment, d'imposer un ordre pour augmenter le prix du lait, estimant qu'il n'y a pas lieu d'intervenir. Elle demande cependant aux producteurs et distributeurs de fournir certains renseignements en vue de la reprise de l'enquête. Tout en admettant la sérieuse difficulté dans laquelle se trouvent les producteurs, la commission ne croit pas qu'elle soit de nature à justifier une action d'urgence.

Mort d'un chef sioux

Greenville, Miss. — Le chef sioux Louis Prairie, qui était l'un des éclaireurs de Custer lorsque celui-ci fut battu, vient de mourir à l'âge de 77 ans. C'était un des "Texas Rangers" originaux.

Soumissions pour transport des enfants d'écoles

Des soumissions seront reçues par le soussigné pour le transport des enfants des différentes parties de la ville aux écoles de Saint-Boniface, jusqu'à huit heures du soir, le jeudi 4 août prochain.

Toute information concernant le parcours des routes sera donné par le soussigné.

LOUIS BETOURNAY,
Secrétaire-trésorier,
Commission scolaire de St-Boniface.

Bureau d'Emploi du Cercle Ouvrier St-Joseph

AVIS

Aux membres sans travail:

Faites-vous enregistrer et donnez vos qualifications pour faciliter la tâche des officiers de l'exécutif. Faites enregistrer, également vos jeunes gens et vos jeunes filles; nous en cherchons souvent.

Aux employeurs:

Aidez-nous à trouver de l'emploi pour nos pères de famille et nos jeunes gens et jeunes filles. Nous vous assurons satisfaction, pour gens de métiers et autres travaux.

ADRESSEZ-VOUS:

Le Secrétaire, 264, avenue Hamel
L'Aumônier, à l'Archevêché

Page Féminine

Rien ne sert de... crier

Pauvres mamans! Vos enfants ne vous obéissent pas toujours. Ils font mille sottises, vous causent mille tourments: ce sont de petits lutins qui échappent sans cesse à votre surveillance et je comprends votre fatigue, votre énervement lorsque, le soir venu, vous vous déclarez à bout de forces pour avoir tout le jour supporté les exubérantes et bruyantes fantaisies de vos chers diablotins.

Mais en vous écoutant gronder, punir, gémir toute la journée, je pense qu'il y aurait peut-être moyen d'arriver à un meilleur resultat sans vous donner tant de peine. Vous le constatez vous-mêmes, d'ailleurs, ne dites-vous pas souvent: "J'ai beau crier, je n'obtiens rien." Et celles d'entre vous qui réfléchissent davantage avouent: "Je crie trop, mes enfants y sont habitués, ils n'y font plus attention..." Nous sommes donc d'accord pour conclure que la méthode est mauvaise. Si nous essayions de la changer?...

Ce qu'il faut obtenir, n'est-ce pas, c'est l'obéissance; or, les enfants n'obéissent qu'à ceux qu'ils craignent et pour se faire craindre il faut parler et agir avec autorité.

Soyons donc assez raisonnables pour faire entendre tout d'abord à nos enfants le langage de l'autorité. N'avez-vous jamais senti qu'entre l'enfant et ses parents — et je parle même du tout petit — une sorte de lutte s'établit, c'est le choc de deux volontés; l'enfant essaiera par tous les moyens de faire fléchir celle des parents et surtout celle de la mère qu'il sent plus faible. Et quel air triomphant lorsqu'il réussit. Soyez sûres qu'il ne faudrait pas beaucoup de succès de ce genre pour que l'autorité change de côté; l'enfant commanderait, la mère obéirait...

Il faut éviter que ce régime anormal s'établisse et pour cela se montrer très ferme dès le début: pas de discussions, pas d'accommodements, pas de capitulation, l'enfant doit sentir très tôt qu'il n'est pas le plus fort.

Il ne faut pas non plus de sévérités excessives ou inopportunes: les petits doivent crier, jouer, et je crois qu'il faut bien leur accorder dans une certaine mesure le droit de faire quelques sottises... Je crois aussi que dans certains cas il est préférable de ne pas voir et de ne pas entendre, quand on ne veut pas gronder ou quand on a quelque raison de croire que l'enfant, mal disposé ou trop excité, n'obéira pas... Ceci est affaire d'habileté maternelle.

Mais surtout, ne laissons jamais nos chers petits grogner et bouder: occupons-les, intéressons-les à ce que nous faisons, causons avec eux.

Quelle aimable maison que celle où maman et bébés ont le même air joyeux, gai, bien portants au physique et au moral, où le soleil entré par la fenêtre un beau jour de printemps se fixe pour toujours, car les bouches souriantes, les coeurs aimants l'ont fait à jamais prisonnier... Qu'il fait bon y vivre!!! Demandez au papa s'il est un lieu sur terre qui vaille celui-là.

Et lorsque plus tard, bien plus tard, les chers oisillons grandis, vieillis, songeront avec une douce émotion au nid maternel, ils diront qu'une demeure de ce genre ne se trouve plus qu'en paradis.

UNE MERE.

L'AMOUR MATERNEL

Poésie étrange, saisissante de puissante sauvagerie, de forme rustique, mais d'une délicatese infinie.

Y avait un' fois un pauvre gas
Qu'aimait celle qui n' l'aimait pas.
Elle lui dit: apporte-moi d'main
L'coeur de ta mère pour mon chien.

Va chez sa mère et la tue!
Lui prit le coeur et s'en courut...
Comme il courait, il tomba
Et par terre le coeur roula.

Et pendant que le coeur roulait,
Entendit le coeur qui parlait;
Et le coeur disait en pleurant:
"T'es-tu fait mal, mon enfant?"

Jean RICHEPIN.

ARGENT ET BONHEUR

Notre siècle, bouleversé peu après sa première décade par la plus formidable tourmente que le monde ait connue, est resté quelque peu déséquilibré. Les années de folie de l'après-guerre l'ont prouvé, et, malgré la réaction qui s'est faite et nous a épargné une véritable décadence, il n'en est pas moins vrai que le souci de l'argent est, actuellement, le seul qui prime.

On veut à tout prix être riche, et très vite, c'est-à-dire d'une manière impossible. Le goût du luxe, des bijoux, des plaisirs factices est tel que personne ne peut se réoudre à s'en passer.

On cherche des expédients, on bâtit des plans d'affaires sensationnelles, on lance des firmes, le tout devant rapporter d'énormes et rapides bénéfices. C'est une course continuelle, une incessante chasse au dollar, on s'y tue sans avoir pris le temps de vivre.

Sans doute, de l'argent, il en faut, puisque tout s'achète, depuis le pain jusqu'à la nourriture de l'esprit. Il faut absolument se loger, se vêtir, faire cuire le fricot. Les enfants n'étudient pas sans livres et tout est basé sur le signe de dollar.

On pourrait répéter tous les proverbes de la terre sans rien changer à ce qui est un fait accompli. Mais le dommage est qu'on pêche par excès et qu'on ne sait pas être heureux avec ce qu'on a en propre.

Quand on fait une comparaison, elle est toujours à l'avantage des riches; on les envie, on les jalouse, on finit par s'autosuggestionner et par leur vouloir malemort. On rêve de réformes sociales basées sur celles du paradis soviétique, et ce leurre, lorsqu'on s'aperçoit de sa fausseté, rend plus lourd le fardeau.

Le bonheur ne s'achète ni ne se vend, mais dans les âmes bien équilibrées, dans les coeurs droits, il se cultive. Il lui faut si peu de place pour fleurir et embaumer.

On est heureux lorsqu'on n'envie rien, qu'on apprécie ce qu'on a et qu'on tire, de la vie, le meilleur parti possible. En notre pays, la classe laborieuse connait le confort dans les maisons, elle peut si elle veut, car elle en a la facilité, appliquer les lois de l'hygiène pour maintenir sa santé. Les femmes du peuple sont assez bien vêtues et rares sont celles qui ne peuvent braver les rigueurs de l'hiver.

Si l'on réfléchissait au lieu de s'exalter, on aurait vite fait de reconnaitre que le bonheur est une question tout à fait personnelle. On vit très bien sans diamants, sans zibeline, sans meubles lourds et prétentieux. A quoi bon avoir cinquante robes et autant de chapeaux? Peut-on en porter plus d'une à la fois?

Le bonheur ne vient pas de l'argent. Il vient de l'acceptation de son sort, du travail courageusement fait, de la légitime ambition de s'améliorer. Il est, si on veut l'y mettre dans la petite maison tenue propre et nette, dans un bouquet de fleurs des champs, cueillies à deux, dans une gourmandise intentionnellement préparée, mais il est surtout dans le sourire d'un bébé florissant qui tend ses bras potelés et balbutie les noms qui pour lui résument l'univers: papa, maman; on le cueille sur ses bonnes joues, et il y demeure, en permanence, pourvu qu'on sache le faire fleurir, aux rayons de l'amour partagé.

Odette-L. OLIGNY.
(Le "Canada")

Première au concours de l'Actuariat

Pour la première fois, une jeune fille, Mlle Madeleine Normand, a passé avec succès en France, le concours de l'Actuariat. Elle s'est placée première du classement général, battant douze concurrents masculins.

L'Actuariat est un examen extrêmement difficile et de science pure. Il donne accès aux carrières qui traitent, sous leur forme mathématique, les opérations financières, les statistiques, les assurances, etc.

LES TRAVAUX FEMININS

Il n'est que juste de parler un peu de nos arts domestiques. Leur existence chez nous est déjà ancienne et il serait intéressant d'en étudier en détail l'évolution. Nous allons nous contenter d'énumérer rapidement les principaux genres connus .

Les arts manuels firent sans doute leur première apparition en Nouvelle-rance lorsque Madame de Champlain montra à coudre aux petites sauvagesses tout en leur inculquant les principales notions de catéchisme.

Dans notre pays comme ailleurs, ce sont surtout les couvents qui ont contribué au développement des arts domestiques et, aujourd'hui encore, les plus beaux spécimens sont l'oeuvre des religieuses, principalement des ordres contemplatifs qui travaillent à l'ornementation des églises.

L'une des premières brodeuses au pays a bien été Jeanne Leber entrée en réclusion en 1665. On dit que la pieuse fille passait les heures durant lesquelles elle n'était pas en oraison à travailler pour les pauvres. Elle faisait surtout des travaux de broderie et des ornements d'église dont quelques-uns doivent encore exister et qui ont fait l'admiration des connaisseurs. "La laine, la soie, l'or, l'argent y étaient employés avec une égale habileté." De plus elle dessinait elle-même ses patrons.

Les Canadiennes en général sont adroites. La richelieu, l'anglaise n'ont pas de secret pour elles; il y a des spécialistes de la broderie norvégienne. Le filet est populaire, la frivolité aussi, on connait même le macramé, aujourd'hui passé de mode et il y a plusieurs années on faisait sur des broches à cheveux une petite dentelle appelée "mignardise".

On crochète activement: l'arménienne, la dentelle irlandaise, le cluny. On fait même des dentelles à la broche. Est-ce à dire que nous savons tout faire? Oh! non! Si nous exécutons de jolies choses, nous ignorons pour la plupart le maniement du fuseau. Il se fait cependant ici de ces dentelles qui ont rendu la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse fameuses, mais le nombre des ouvrières est très petit et même je ne suis pas sûre qu'elles soient des nôtres...

Vous allez me demander s'il n'y aurait pas moyen de les apprendre? Je vous ferai la même réponse qu'une Américaine faisait à qui lui posait pareille question: "Si vous pouvez aller outre-mer passer trois ou quatre ans dans une école de dentelles, vous deviendrez probablement habiles dans cet art", mais les dentellières débutent jeunes et ce n'est, parait-il, qu'en s'initiant de bonne heure à tous les secrets du métier qu'on a quelque chance de le bien posséder.

Mais outre ces travaux d'agrément, nous en avons d'autres mieux connus à la campagne qu'à la ville: ce sont nos arts paysans: tissage des étoffes, des couvertures, des "catalognes", crochetage des tapis, etc. Il y a quelques années ils tendaient à disparaitre. On a cherché avec raison à leur donner une expansion nouvelle et il semble qu'on y réussit.

Il y a de ces travaux qui sont de toute beauté, mais si on se donne la peine de les examiner, on constatera que c'est encore le petit nombre qui sont parfaits.

Au point de vue de l'exécution, il n'y a généralement rien à redire, mais ce qui fait la beauté de ces ouvrages, c'est l'harmonieux agencement des couleurs et l'heureux choix des motifs; or ces deux conditions sont celles qui font défaut le plus souvent. Il n'y a pas assez de variété, on voit trop de poules qui picorent... trop de répliques fidèles du chien et du chat domestiques!...

Voilà ce qui se fait chez nous. En ce qui concerne les arts paysans, il y a depuis quelques années une notable amélioration, il y en aura encore, car les expositions de toutes sortes suscitent trop d'intérêt pour qu'on les délaisse à présent, et puis la comparaison fait voir les défauts qui existent et stimule les travailleuses à améliorer leur oeuvre.

Quant aux travaux de fantaisie, ils ne disparaitront pas de sitôt, car on les apprécie de plus en plus, seulement... ce ne sont pas toujours celles qui en reconnaissent le mieux la valeur qui en font le plus. Tout le monde évidemment ne peut pas faire courir l'aiguille tout le jour, mais il y en a un grand nombre qui seraient plus heureuses si elles connaissaient le plaisir qu'il y a à "broder ses loisirs", car elles ne trouveraient plus le moyen de "s'embêter"!

FLAVIE-LUCE.
(Le "Devoir")

Trois choses essentielles à la croissance de l'enfant

Aux mères de famille canadiennes-françaises, nous transmettons les conseils suivants qui ont été donnés récemment aux mères de famille des Etats-Unis, par le docteur D.-B. Armstrong, troisième vice-président de la Metropolitan Life.

Trois choses sont essentielles à la croissance de l'enfant: la nourriture, le sommeil et le soleil.

La croissance de l'enfant s'effectue pendant le sommeil. D'ordinaire, les parents savent quelle est la nourriture la plus appropriée à l'enfant, et nous n'insistons pas sur ce point.

Quand l'enfant ne dort pas, il prend de l'exercice à sa façon, selon son âge, et il dépense de l'énergie qui comporte de la fatigue. Or, cette fatigue nécessite un correctif qui est le repos et le sommeil.

L'enfant en bas âge doit dormir à des heures régulières. Pour l'enfant qui est d'âge à aller à l'école, le sommeil à des heures régulières est également nécessaire; outre le sommeil de la nuit, l'écolier devrait dormir une demi-heure immédiatement après le repas du midi, alors que ce repos aidera la digestion et apaisera la tension nerveuse accumulée le matin, à la classe et au jeu de la récréation.

Autrefois, la mère de famille prenait des précautions pour ne pas exposer son enfant au soleil. La science médicale a reconnu que c'était là une grande erreur. Aujourd'hui, on recommande à la mère de famille d'exposer son enfant aux rayons directs du soleil. C'est un bienfait incomparable pour le sang, la peau et le cuir chevelu. Il faut commencer par cinq minutes à la fois pendant quelques jours, puis augmenter graduellement jusqu'à ce que l'enfant — s'il peut marcher — puisse jouer toute la journée en plein soleil, moins le temps consacré aux repas et au sommeil.

Les conseils de Jefferson

Thomas Jefferson (1763-1826) fut un moraliste de la vie pratique. Il a donné sur ce sujet dix conseils, qu'il est utile de lire et de suivre:

Ne renvoyez pas à demain ce que vous pouvez faire aujourd'hui.

Ne dépensez jamais votre argent avant de l'avoir gagné.

N'achetez rien d'inutile sous prétexte que "c'est bon marché".

Ne regrettez jamais de n'avoir pas assez mangé.

Le travail fait de bon coeur ne fatigue jamais.

Ne recourez pas à autrui pour faire ce que vous pouvez faire vous-même.

La vanité et l'orgueil nous coûtent plus cher que la faim et la soif.

Commencez les choses par le commencement .

Gardez-vous des soucis et des peines qui ne sont que dans votre imagination et qui n'arrivent jamais.

Comptez jusqu'à dix avant de parler quand vous êtes mécontent, et jusqu'à cent quand vous êtes en colère

Aux pauvres malades et aux amis des malades

Je ne puis résister plus longtemps à cet ardent désir que j'éprouve, celui d'insérer dans ce journal quelques lignes qui feront connaitre aux malades, ces âmes souffrantes, une grande oeuvre qui sera un remède, un soutien efficace dans leurs peines, dans leurs douleurs, dans leurs souffrances physiques et morales. Cette oeuvre est celle de l'"Apostolat des Malades".

Vous qui souffrez... en devenant apôtres, vous sentirez le poids de votre croix moins lourd, car, par les douces consolations qu'apporte un message mensuel, l'âme devient plus généreuse, plus vertueuse. Elle a un si grand but: être apôtre par la souffrance, et en union avec des milliers d'âmes, offrir ses souffrances pour le règne de Dieu et, de plus se sentir soutenue par cette association dont les membres, dans une fraternelle charité, prient les uns pour les autres.

Il est simplement demandé aux malades: 1o D'accepter leurs souffrances de la main de Dieu; 2o. De les supporter en union avec la Passion du Seigneur; 3o. De les offrir à Dieu pour le salut du monde. Mais il ne leur est pas défendu de demander leur guérison cependant; 4o. Envoyer son adhésion, nom et adresse, au Secrétariat des Malades, Notre-Dame-de-Lourdes, Mont-Joli, P.Q.

Aucune cotisation n'est exigée. Pour subvenir aux frais, le Secrétariat, confiant à la Providence, s'en remet aux offrandes volontaires des malades eux-mêmes ou de leurs parents et amis.

Mais, moi, j'ajoute: Comment ne pas verser une petite, si une large aumône est impossible, pour le soutien de cette grande oeuvre qui occasionne beaucoup de dépenses, mais combien plus de dévouement de la part des Rév. Pères Oblats (O.M.I.) qui n'attendent aucun dédommagement sur terre.

Oh! que je sympathise de tout coeur avec ces chers êtres qu'une vie d'inaction retient sur un lit de douleur ou sur une chaise longue des mois et des mois pour ne pas dire des années et des années; ou encore, qui, malgré leurs souffrances physiques doivent vaquer à leurs occupations, à leurs travaux. Qu'il faut donc que leur âme soit forte et courageuse pour ne pas se laisser complètement abattre par le découragement, la désespérance, qui, à certaines heures, parfois, se font sentir bien cruellement.

Je voudrais tant que ma plume puisse traduire des sentiments de reconnaissance que je ressens pour un si grand bienfait de Dieu, pour le jour où elle fut introduite dans le monde, cette chère oeuvre, et aussi pour le jour où une amie charitable me la fit connaitre et pouvoir communiquer aux pauvres malades tous les trésors que l'on y puise, mais je prie Dieu d'éclairer Lui-même les âmes affligées et de les animer de ce grand désir d'être apôtres (sera-ce par l'entremise d'un coeur ami?) afin qu'elles viennent s'enrôler dans notre famille qui existe déjà nombreuse, où elles pourront goûter les consolations et le réconfort que procure un tel bienfait.

UN MEMBRE DE L'APOSTOLAT DES MALADES.

Comment éduquer son coeur

Eduquer le coeur, c'est apprendre à l'enfant, — sans y mêler la sensiblerie, qui affaiblit un caractère, — à comprendre la douleur, à savoir la supporter héroïquement, à développer dans sa petite âme l'amour du bien, du beau, du vrai, tout en lui faisant voir le côté laid des choses, pour lui apprendre à les juger et à choisir le meilleur. Toute une vie d'homme sort de l'éducation du coeur et c'est aux parents qu'il appartient avant tout de faire cette éducation. Trop souvent les enfants sont victimes de l'insouciance, de la préférence des parents pour l'un ou l'autre, et les bancs des tribunaux ne verraient pas autant de ces pauvres victimes du sort, si les parents avaient conscience de la grandeur de leur devoir d'éducateurs.

On prétendra que l'enfant nait bon ou mauvais et que l'éducation du coeur ne se fait pas. Soit, mais c'est en l'éduquant que l'on arrive à "corriger" l'une ou l'autre de ces tendances. C'est en l'éduquant que l'on peut suivre ces impulsions qui donnent de si grandes joies dans la vie: joie de soulager une infortune, sourires d'enfant déshérité provoqués par une gâterie, une caresse, paroles d'espoir à un malade, soins donnés à une bête qui souffre, etc.

Le coeur est essentiellement "féminin"; c'est le rôle de la femme de savoir le cultiver pour le bonheur des autres. L'être bon entre dans la vie les bras chargés de roses pour faire de la joie autour de lui, et peu à peu les roses tombent et les épines lui restent. Il en souffrira, modifiera sa tactique, fera "taire son coeur", y mettra un "frein", mais ne changera pas sa nature. Il comprendra que l'on doit compter avec l'humeur des uns, la méchanceté des autres, et l'éducation de son coeur subira nécessairement une modification.

Ne craignons pas d'"avoir du coeur", quoique nous vivions en un temps où cette expression parait un peu surannée, où le bruit de la mécanique domine tous nos battements, où l'on ne s'entend même plus respirer.

CONSEILS UTILES

Utilisation des cosses de pois

Mettre celles-ci au four jusqu'à ce qu'elles soient bien sèches et brunes, et les ranger en sac. Elles servent à donner de la couleur et une saveur très agréable au bouillon du pot-au-feu.

Pour enlever une tache de moisi sur les serviettes

Mélangez une cuillerée de jus d'oignon et deux cuillerées de vinaigre, appliquez ce liquide bouillant sur les taches, donnez ensuite un bon savonnage.

* * *

On peut conserver le bouillon plusieurs jours, même en été, en le faisant bouillir matin et soir. On peut enlever le goût aigre au bouillon en jetant dedans une pincée de bicarbonate de soude. Ce procédé peut s'appliquer également au lait.

* * *

Pour empêcher un rôti de dessécher au four, il suffit de mettre dans le four un bol plein d'eau. La vapeur qui se produit empêche la viande de se dessécher et ainsi de brûler.

Pour faire réchauffer un rôti, trempez-le dans de l'eau froide et remettez-le pendant cinq à six minutes au feu doux. Grâce à cette opération, il n'y a pas de différence entre un rôti frais et un rôti réchauffé. Le goût des viandes peu fraiches disparait en opérant de la façon suivante: mettez la viande dans l'eau bouillante et, lorsque vous voyez qu'elle va écumer, jetez dedans deux gros charbons bien embrasés. Quand les charbons sont éteints, retirez-les et ôtez la viande.

* * *

Si vous voulez plumer rapidement une vieille volaille, plongez-la rapidement dans de l'eau bouillante.

Les livres canadiens ont du succès

Les livres canadiens commencent à connaitre des succès qui méritent d'être soulignés. Ainsi, l'éditeur Albert Lévesque nous informe que, des vingt-quatre nouveautés qu'il a publiées depuis les douze derniers mois, neuf ont vu leur premier tirage épuisé, soit: "Pour une doctrine", par Edouard Montpetit; "Expression juste en traduction", par Pierre Daviault; "Juana, mon aimée", par Harry Bernard; "La Chair décevante", par Jovette-A. Bernier; "La Vie en Rêve", par Louis Dantin; "La Fin de la terre", par Emmanuel Desrosiers; "En feuilletant nos écrivains", par Séraphin Marion; "Blanche d'Haberville", par Georges Monarque; "Nos Immortels", par Germain Beaulieu.

De ce dernier ouvrage, il reste une centaine d'exemplaires numérotés, sur papier coquille teinté, appartenant à l'auteur, qui peut les céder, avec son autographe, à $1.10 franco l'exemplaire, en adressant sa demande au casier postal 21, Québec. Le roman de M. Harry Bernard, "Juana, mon aimée", a été réédité, et il est question de rééditer le roman de Mlle Bernier et celui de M. Emmanuel Desrosiers.

M. Lévesque, dans une lettre qu'il nous adresse, attribue "le succès de mes nouveautés, non seulement à la valeur intrinsèque des ouvrages et à la bonne réputation des auteurs, mais aussi à la généreuse collaboration des journaux et revues de langue française qui consacrent de plus en plus d'attention aux efforts et aux activités littéraires de nos écrivains et de nos éditeurs".

"L'information littéraire et la critique proprement dite, constituent des agents essentiels dans la vie littéraire d'un peuple. Il appartient aux lecteurs intelligents, ajoute M. Lévesque, de manifester leur intérêt aux journaux qui consentent à les tenir au courant du mouvement intellectuel qui s'accentue dans notre province à l'heure même où la vie matérielle subit une dépression alarmante".

L'Encyclique "Caritate Christi" au Sénat américain

Parmi les nombreux témoignages d'adhésions et de sympathie dont a été entourée, à travers le monde, la publication de la récente Encyclique de Pie XI: "Caritate Christi", ceux qui sont venus des Etats-Unis n'ont pas été les moins prompts ni les moins complets. La presse en a donné le texte intégral dans les principaux journaux, même non catholiques, accompagné d'appréciations laudatives.

Mais ce qui est encore plus remarquable, c'est que le document pontifical a eu les honneurs de la tribune au Sénat de Washington, au cours d'une discussion sur la dépression financière aux Etats-Unis.

Le sénateur Long, pour faire ressortir davantage, auprès de ses collègues, la valeur actuelle de la parole pontificale, lut textuellement le passage de l'Encyclique où il est question de la cupidité des biens terrestres, source de mutuelle méfiance, d'envie, d'individualisme égoïste, de désordre et de déséquilibre, par quoi on voit les richesses des nations accumulées entre les mains de quelques personnes qui, ainsi, règlent, selon leurs propres intérêts, les marchés du monde et créent un tort immense à la masse, comme cela a d'ailleurs été déjà exposé dans l'Encyclique "Quadragesimo anno".

Après cette lecture, le sénateur Long déposa une motion demandant que, pour mettre l'Encyclique à la disposition des parlementaires, son texte intégral fût inséré dans le compte rendu officiel des deux Chambres.

Cette proposition fut immédiatement mise aux voix sans discussion et un vote unanime des sénateurs présents la ratifia.

Depuis quand fume-t-on?

Le saviez-vous? On fume depuis la fin du XVIe siècle, exactement depuis la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, car c'est ce grand navigateur lui-même qui rapporte, sur le journal de son expédition, qu'il trouva, après avoir débarqué, "un grand nombre de naturels, tant hommes que femmes, qui tenaient en main un tison composé d'herbes dont ils aspiraient le parfum".

On voit que l'habitude de fumer, chez les Américaines, ne date pas précisément de notre siècle.

Chacun sait que Nicot apporta le tabac en Europe vers 1560. Avant lui, et dès 1518, un voyageur avait adressé des graines de cette plante à l'empereur Charles-Quint.

Le tabac fit fureur dans les dernières années du XVIe siècle. On lui découvrit toutes sortes de vertus et les médecins l'ordonnèrent pour guérir les maux les plus variés: migraines, rhumatismes.

Mais un essai désastreux arrêta cette pratique.

Certains souverains — on ne sait trop pourquoi — s'insurgèrent avec violence contre l'usage du tabac. Un empereur de Perse le proscrivit impitoyablement et édicta les peines les plus sévères contre quiconque s'aviserait de fumer, malgré sa défense. Le châtiment était radical: on coupait le nez du malheureux...

En cas de récidive, la mort. Et les condamnés n'étaient même pas autorisés à fumer une dernière cigarette!

La Société Saint-Vincent de Paul à Montréal

par M. J.-A. Julien

Il est beaucoup question actuellement dans nos villes de la Société Saint-Vincent de Paul. Le rôle qu'elle a dû jouer dans la crise que nous traversons l'a sortie, malgré elle, de l'obscurité dans laquelle elle se tenait. Comme il fallait s'y attendre, l'oeuvre admirable qu'elle a accomplie n'a pas reçu que des louanges. Mais les reproches qui lui ont été adressés ne proviennent-ils pas pour la plupart de ce qu'on ignore son but, son caractère, sa façon de procéder?

Aussi la brochure que publie l'Oeuvre des Tracts vient-elle à son heure. Due à la plume de M. Julien, le président du Conseil central de la Société Saint-Vincent de Paul, qui ne fait que reprendre une causerie donnée à la radio il y a quelques semaines, écrite en dehors de tout esprit de polémique, elle expose simplement ce qu'est la Société et ce qu'elle a accompli à Montréal depuis sa fondation. Exposé nécessairement bref, ramassé, mais complet et qui sera pour un grand nombre une révélation.

Cette brochure se vend 10 sous l'exemplaire, $6 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Le malaise économique des temps présents

Lettre pastorale

Ce document qui analyse la crise actuelle et contient de précieux conseils et recommandations devrait être conservé dans toutes les familles. Il faudrait le relire de temps en temps afin de suivre de son mieux les sages directions qu'il donne aux parents et aux enfants.

L'Oeuvre des Tracts vient de le publier en une élégante brochure de 16 pages. Elle y a joint — en français — les prières liturgiques "Pro quacumque tribulatione" que le prêtre doit maintenant réciter à la messe et qu'on pourra aussi dire en famille.

Cette brochure se vend 10 sous l'exemplaire, $6 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Autour de la Ferme

NOUVELLES AGRICOLES

A quel moment faut-il récolter pour éviter la rouille?

Dans les années où la rouille de la tige du blé prend des proportions épidémiques, beaucoup de gens s'imaginent qu'il vaut mieux récolter le blé tandis qu'il est encore très vert; ils comptent en obtenir un plus gros rendement de grain d'une meilleure qualité que s'ils attendaient jusqu'à l'époque normale. Souvent aussi on coupe, tandis qu'il est encore vert, le blé qui n'est que modérément rouillé. Il ne parait cependant y avoir aucune théorie valable pour justifier cette pratique et, du reste, les expériences qui ont été faites dernièrement ont démontré qu'elle ne vaut rien.

Depuis 1923 à la Ferme expérimentale de Brandon, nous conduisons une expérience pour connaitre l'effet, sur le rendement total et sur la grosseur du grain, de la coupe du blé à différentes phases de la maturité. Le nombre de coupes a varié d'une année à l'autre. La première a été faite lorsque le grain était à l'état "pâteux", et la dernière lorsqu'il était mûr.

Dans chaque saison où une expérience a été conduite, il y a eu une augmentation très sensible, d'une coupe à l'autre, dans le rendement et le poids par boisseau, à partir de la première coupe jusqu'à la maturité. La différence était moins prononcée pendant les saisons de rouille comme 1923, 1927 et 1930. Cependant, même dans les pires saisons de rouille, on a obtenu une légère augmentation dans le rendement et le poids par boisseau en laissant la récolte mûrir sur pied.

Lorsque le blé est très attaqué par la rouille, le transfert des principes fertilisants cesse, et les grains ne reçoivent que peu ou point d'eau et de nourriture. Dans ce cas, la maturation ne se fait pas d'une façon normale; c'est surtout un procédé de dessication. Le blé qui s'est fortement rouillé tandis qu'il était dans l'état pâteux ne peut se développer normalement, même si on le laisse mûrir sur pied. La paille et les épis prennent une couleur brune, peu naturelle, et la maturité est retardée de plusieurs jours. En réalité, la récolte meurt prématurément. Il est bon dans ce cas de couper un peu plus tôt, pour éviter cette détérioration de couleur, mais il ne faut pas espérer que la récolte s'améliorera, quelle que soit la façon dont la moisson est faite; le rendement et la grosseur du grain sont fixés; ils ne changeront pas. Cependant, même si la récolte est fortement rouillée, on ne devrait pas la récolter avant que le grain soit arrivée à la phase pâteuse ferme, et il n'y a jamais d'excuse pour la couper au milieu de l'état pâteux.

Disons ici, cependant, qu'en n'importe quelle année, que la rouille soit légère ou abondante, il est toujours bon de couper la récolte un peu tôt. On ne gagne jamais rien à laisser le blé sur pied lorsqu'il est mûr, car il est exposé à la grêle, au vent et aux attaques de la mouche à scie. Mais il ne faut pas confondre cette coupe, qui est faite un peu plus tôt pour éviter l'égrenage et d'autres accidents, avec la coupe hâtive que font les cultivateurs dont nous parlions pour éviter la rouille.

Résumons. On peut parfois obtenir un meilleur grain et prévenir les pertes résultant de l'égrenage en récoltant le blé tandis qu'il est dans l'état de pâte ferme, mais il ne faut pas compter amoindrir les dégâts causés par la rouille en coupant de bonne heure.

S.-J. SIGFUSSON,
Ferme expérimentale fédérale,
Brandon, Man.

L'effet de la température sur la rouille de la tige

On se préoccupe beaucoup actuellement dans l'ouest du Canada de la question de savoir si la rouille de la tige sera mauvaise cette année. C'est là une question à laquelle personne ne peut répondre d'avance, car nul ne sait le temps qu'il fera pendant le reste de la saison de végétation, et le développement de la rouille dépend en grande partie de la température. Quelques notes sur ce point pourront servir de gouverne; on verra, au cours de la saison, d'après les indications qui suivent, s'il y a des chances pour que la rouille cause des dégâts.

Les recherches effectuées au laboratoire fédéral de Winnipeg ont établi d'une façon assez claire que la majorité des premières infections de rouille sont causées par des spores ou germes que le vent nous apporte du sud. On peut donc en conclure que si le vent souffle du sud en juin et en juillet, il y aura une abondance de spores dans l'air au-dessus de l'Ouest du Canada et que l'infection peut en résulter.

Hâtons-nous de dire cependant que la présence de spores dans l'air ne suffit pas. Il faut encore que les conditions de température soient favorables à la germination de ces spores ainsi qu'au développement des champignons dans les plantes qui poussent. Pour que les spores puissent germer et pour que les germes puissent pénétrer dans les stomates de la plante, c'est-à-dire les pores par lesquels les plantes respirent, il faut que la plante ait été recouverte d'une pellicule d'eau pendant quelques heures.

Les spores de la rouille germent plus facilement à des températures modérément fraiches qu'à des températures élevées, et comme l'humidité ne s'évapore pas des plantes aussi rapidement lorsque l'air est frais que lorsqu'il fait chaud, on voit que les journées ou les nuits humides et fraiches favorisent l'infection. Par contre, le champignon pousse plus rapidement dans les tissus des plantes lorsqu'il fait un brillant soleil.

Les nuits à fortes rosées, suivies par des journées ensoleillées ou un temps orageux, avec des intervalles de brillant soleil, fournissent des conditions presque idéales pour le développement de la rouille. Cependant si le temps reste chaud, la récolte mûrit de bonne heure, et dans ce cas, la période pendant laquelle la rouille peut produire des spores est raccourcie et il y a moins de spores pour produire de nouvelles infections.

Les récoltes sont donc d'autant moins exposées à l'infection qu'elles mûrissent plus vite. Le temps sec et frais ne favorise pas la rouille.

B. PETURSON,
Laboratoire fédéral des recherchés sur la rouille, Winnipeg, Man.

Comment administrer des remèdes liquides aux animaux malades

Donnés sous forme liquide, les remèdes se nomment doses ou potions. A moins d'être administrés avec soin et discernement, ils peuvent causer de sérieux accidents. Les animaux qui souffrent de la gorge ou des voies respiratoires — dont les parties sont très sensibles — sont susceptibles de tousser et de laisser le médicament s'introduire dans la trachée-artère. Dans ce cas, il est prudent de ne pas faire boire la dose d'un seul coup.

Pour administrer des remèdes aux gros animaux, il est préférable de se servir d'un flacon spécial en verre ou en étain. Quand on emploie une bouteille ordinaire, il faut faire attention qu'elle ne se brise pas sur les dents. Les doses doivent être diluées de façon à neutraliser toutes les propriétés irritantes qu'elles peuvent contenir et qui sont susceptibles d'endommager les délicates membranes muqueuses de la bouche ou de la langue.

Aux chevaux

Chez le cheval, on saisit la partie inférieure du menton avec la main gauche et on tient la tête légèrement élevée, mais, cependant, pas trop haute. Le goulot de la bouteille, saisi de la main droite, s'introduit dans la bouche et on laisse couler une petite quantité de remède. Il faut laisser la langue à peu près libre de ses mouvements. On retire la bouteille et on tient la tête élevée, en ligne droite, jusqu'à ce que l'animal avale.

Il ne faut pas frotter ni pincer la gorge ni le cou d'aucune manière. Cela ne peut que porter l'animal à tousser.

On constate que l'animal a avalé quand on entend des glouglous dans la gorge. Il faut alors lui en donner encore. Et ainsi de suite, jusqu'à ce que le tout soit avalé.

Il est nécessaire d'avoir de la patience, de la persévérance et du sang-froid.

On a souvent besoin de quelqu'un pour supporter la pesanteur de la tête.

Aussitôt que l'animal tente de tousser, c'est signe qu'il faut le relâcher immédiatement. Il vaut mieux gaspiller la dose que de courir le risque de suffoquer la bête.

N'essayez jamais d'introduire une dose par les narines. Cette pratique absurde a déjà causé la mort de nombreux animaux.

N'y allez point avec vivacité et ne tiraillez point. Faites usage du moins de contrainte possible.

Aux bestiaux

Il est plus facile d'administrer une dose aux bestiaux qu'aux chevaux.

On place ceux-là dans un coin d'un parc ou d'une stalle, où l'on peut facilement leur saisir la tête. On se tient près de l'animal, du côté droit, on lui passe le bras autour de la tête, on lui introduit les doigts dans la bouche, on lui saisit la mâchoire supérieure et on lui ouvre légèrement la bouche. Ensuite, on lui verse lentement la dose tandis qu'on élève légèrement la tête.

Ne pincez pas le nez et n'introduisez pas vos doigts dans les narines.

On prend pour le bétail les mêmes précautions que pour les chevaux.

Aux moutons

Quant aux moutons, on leur administre une dose avec plus de sûreté en les tenant debout. Si l'on est seul pour l'opération, on peut les asseoir sur les hanches et leur introduire lentement la dose dans la bouche.

Aux porcs

Tout le monde sait que les porcs sont les animaux les plus revêches. On peut les tenir ou les attacher et les jeter par terre; tout dépend de la grosseur. On se sert avantageusement d'une vieille théière. On insère le bec de la théière dans la gueule du porc et on laisse couler le remède en mettant des intervalles entre chaque gorgée. Si c'est nécessaire, on se sert d'un noeud coulant qu'on passe dans la bouche et autour du groin afin d'ouvrir plus facilement les mâchoires et maintenir la tête suffisamment élevée.

Aux chiens

Il est facile de donner des remèdes liquides ou des aliments aux chiens. On tire légèrement au dehors, avec les doigts, la peau tombante des joues, de façon à former une poche. On y verse ensuite le liquide au moyen d'une cuillère ou d'une bouteille. On retient l'animal dans la même position, tant qu'il n'a pas avalé.

L'élevage des poulettes

Lorsque les poussins sont sortis de l'éleveuse, le bon aviculteur sépare les cochets des poulettes et met ces dernières dans un poulailler-colonie, au milieu d'un bon parcours. Il ne les met jamais plus d'une fois tous les trois ans sur le même parcours, car il sait que ce serait exposer ses poulettes à être envahies par les parasites internes, vers et autres. C'est là une règle facile à suivre pour le cultivateur qui a une grande terre, mais elle l'est moins pour le petit éleveur qui ne dispose que d'un petit terrain. Il y a un moyen cependant: c'est de tenir les poulettes dans des cours dont on se sert à tour de rôle et que l'on chaule abondamment en automne après avoir enlevé les occupants. Ce moyen a été adopté par plusieurs aviculteurs auxquels il a fort bien réussi.

Tant que les poulettes sont sur le parcours, elles n'exigent que peu d'attention: il suffit de les nourrir et de les abreuver régulièrement, et de voir à ce qu'elles aient un bon abri le soir et le jour quand il pleut. Les trémies construites de façon à pouvoir contenir du grain d'un côté et de la pâtée de l'autre, offrent de grands avantages. On peut, lorsqu'on le désire, retirer la pâtée ou le grain, et si les trémies peuvent contenir de grosses quantités de nourriture, il faut beaucoup moins de travail pour nourrir les oiseaux. Une précaution indispensable lorsqu'on nourrit à la trémie est de les déplacer de temps à autre, car le terrain autour des trémies et des abreuvoirs se contamine rapidement.

A la Station expérimentale de Fredericton nous nous arrangeons de façon à faire pondre les poulettes Plymouth Rocks Barrées à l'âge de six mois environ. La proportion de pâtée ou de grain que l'on donne est réglée par la rapidité du développement des poulettes. La pâtée et le lait activent le développement, tandis qu'un gros pourcentage de grain le retarde.

A la Station expérimentale de Fredericton, la ration employée se compose de grain composé de deux parties de blé et d'une partie d'avoine ronde et une partie de blé d'Inde concassé. La pâtée, qui est donnée sèche, se compose de farine de blé d'Inde, d'avoine concassée et de recoupes (gru blanc), 100 livres de chacun, 50 livres de son, 15 livres de poudre d'os, 5 livres de charbon de bois et 5 livres de sel fin. On donne du lait écrémé sur ou du lait de beurre en plus de l'eau.

L. GRIESBACH,
Station expérimentale fédérale,
Fredericton, N.-B.

L'âge des graines

On savait, par oui-dire tout au moins, que certaines graines pouvaient conserver durant des centaines d'années leurs facultés germinatives. L'exemple suivant a été cité: l'histoire d'un grain de blé vieux de quatre siècles trouvé dans un sarcophage égyptien et qui, mis en terre, germa très normalement.

Mais voici un témoignage plus proche de nous et qui a été vérifié: une couche de terre très noire sur laquelle reposait, à Paris, à 6 mètres de profondeur, une ligne de fondations de la Lutèce gallo-romaine, fut mise en pots par un botaniste. Quelques jours après, on pouvait noter la levée d'une herbe verte aux feuilles pointues, le "Juncus bufonius" (jonc des crapauds), dont la graine avait conservé sa faculté germinative pendant deux mille ans.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

OTTERBURNE

A LA MAISON SAINT-JOSEPH

Visiteurs

Le 29, Mgr A.-A. Cherrier, P.A., V.G., de Winnipeg, nous honorait de sa visite. Monseigneur a daigné prendre le diner avec nous. Nous avons constaté avec bonheur que ce vénéré prélat jouit d'une bonne santé, en dépit de son grand âge. Et nous prions Dieu de le conserver encore longtemps à son ministère empreint de dignité et de si exquise charité. M. l'abbé Kessler, aumônier de l'Hôpital de la Miséricorde, de Winnipeg, et M. l'abbé Jacques Bertrand, curé de Grande Clairire, accompagnaient Mgr Cherrier.

Le lendemain, dans l'après-midi, visite de M. l'abbé M. Desrosiers, curé de Saint-Jean-Baptiste. M. le député Beaubien l'accompagnait. M. le curé se dit enchanté de son voyage dans l'Est. Il nous revient avec des énergies nouvelles qui lui permettront de se dévouer longtemps encore auprès de ses chers paroissiens.

CARDINAL

Miles Marcelle et Rita Bouvier sont en promenade à Saint-Laurent chez leur soeur, Mme Aimé Chartrand; elles se sont rendues, accompagnées de leur mère, à Elie, pour le piquenique du 24 juillet.

* * *

M. et Mme O. Kellough, de Carman, et leur jeune fille Viola, chez M. et Mme Pierre Bouvier.

En promenade le mois dernier chez leurs parents, M. et Mme Jean Bouvier, de Mikado, Man., accompagnés de leurs trois enfants.

SAINTE-ELISABETH

Mme Edouard Lussier est partie pour Montréal, pour aller visiter son fils Georges Lussier et aussi assister à la grande fête de sa fille Anna, qui doit prononcer ses derniers voeux comme religieuse. Nous lui souhaitons bon voyage et un heureux retour.

Mort du père du R. P. Ubald Langlois, O.M.I.

Ottawa. — M. Joseph-Edmond Langlois, père du R. P. Ubald Langlois, O.M.I., provincial des RR. PP. Oblats en Alberta et en Saskatchewan, et frère de Mgr Pierre Langlois, curé de Tecumseh, Ont., est décédé dans un hôpital local à l'âge de 70 ans.

Le défunt était né à Sainte-Scholastique, P. Q., il y a 70 ans. Il fut pendant vingt ans marchand général à Bourget, Ont., et il y jouissait de l'estime d'un cercle nombreux d'amis. Il y a 19 ans, il vint s'établir dans la capitale. Son épouse, née Eugénie Ménard, l'a précédé dans la tombe il y a six ans.

Me Olivier Jallu représentera le Barreau de Paris

Québec. — Le représentant du Barreau parisien au congrès du Barreau canadien qui se tiendra à Calgary dans la première semaine de septembre, Me Olivier Jallu, est arrivé à Québec.

Me Jallu, qui est accompagné de sa femme, est parti pour la Malbaie. Tous deux feront ensuite un voyage dans l'Ouest canadien, puis un bref séjour à Québec après la clôture des grandes assises du Barreau canadien qui se tiendront dans Calgary du 31 août prochain au 6 septembre.

Concert de gala à la Conférence impériale

Ottawa. — Parmi les artistes canadiens-français de réputation internationale qui prendront part au concert de gala organisé en l'honneur des membres et des délégués à la Conférence Impériale, au théâtre Capitol, à Ottawa, le vendredi 29 juillet, l'on remarque les noms de Mlle Eva Gauthier, mezzo soprano, qui sera accompagnée par M. Wilfrid Pelletier, chef d'orchestre canadien à l'Opéra Metropolitain, de New-York; M. Emile Boucher, ténor; M. Fortunat Champagne, ténor; Lionel Daunais, baryton; Paul Radakir, basse. Ces quatre derniers forment le choeur de chant des "Troubadours de Bytown". Les autres artistes au programme sont Mlle Ellen Ballon, pianiste de grande renommée; Allan Burt, baryton, et un quatuor d'instruments à cordes composé de M. Maurice Onderet, de Montréal, H. Sunberg, Boris Hambourg et Milton Blackstone, tous de Toronto.

L'irradiation commencera à 9 h. 30 du soir pour se continuer jusqu'à 11 h. Elle sera radiodiffusée à travers tout le Canada par le Canadien National et en Grande-Bretagne.

Au programme: les "Troubadours de Bytown": "Nanette", "D'où viens-tu Bergère", "Boum, bad eboum", "Marie Anne s'en va-t-au Moulin", "Au bois du Rossignolet", "Les Raftsmen" et "A Saint-Malo".

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	$4.0071
Franc français	0.0449
Belga belge	0.1590
Franc suisse	0.2232
Lire italienne	0.0585
Couronne suédoise	0.2093
Couronne norvégienne	0.2038
Couronne danoise	0.2202
Mark allemand	0.2720
Couronne hollandaise	0.4616

LE MARCHE

26 JUILLET 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.50—$5.50
Moyens	$3.00—$4.25
Ordinaires	$2.00—$2.75
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.50—$5.25
Moyens	$3.00—$4.25
Ordinaires	$2.00—$2.75
Génisses—	
Bonnes et de choix	$4.00—$5.00
Moyennes	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.00—$2.75
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$6.50
Moyens	$4.00—$4.75
Vaches—	
Bonnes	$2.25—$2.75
Moyennes	$1.75—$2.00
Ordinaires	$1.25—$1.50
Pour conserve	$ .50—$1.00
Taureaux—	
Bons	$1.50—$1.75
Ordinaires	$1.00—$1.25
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.50
Ordinaires	$1.50—$2.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.00—$3.00
Ordinaires	$1.25—$1.75
Vaches laitières	$25.00—$40.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$3.25—$4.00
Ordinaires et moyens	$1.50—$3.00
Porcs—	
Bacon	$4.15
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.40
Très pesants	$2.50—$3.00
Légers et maigres	$3.50—$3.65
Truies No 1	$2.50
Truies No 2	$2.00
Inférieurs	$1.00—$1.50
Verrats	$1.00
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$5.50—$5.75
Ordinaires	$3.00—$5.00
Moutons—	
Bons, pesants	$1.50—$2.00
Bons, poids moyen	$2.00—$2.25
Ordinaires	$1.00—$1.50

PRODUITS

Beurre—

Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .15½—$ .15¾

Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)

Extra, la douzaine	$ .14
Premiers	$ .12
Seconds	$ .08
Pommes de terre nouvelles—	
Par 100 livres	$1.00
Au détail	$1.25

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.42½
2 sacs de 49 livres	$2.47½
4 sacs de 24 livres	$2.57½
Alimentation—	
Son. La tonne	$15.00
Moulée. La tonne	$16.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.85

Foin—

Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg

Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$12.00

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 25 juillet 1932

	Mardi 19 juillet	Merc. 20 juillet	Jeudi 21 juillet	Vend. 22 juillet	Samedi 23 juillet	Lundi 25 juillet
Blé No 1 Nord	.54⅛	.54⅜	.54	.54⅞	.55⅞	.55⅝
2 Nord	.50⅞	.51⅜	.51	.51⅞	.52⅞	.52½
3 Nord	.49⅛	.49⅜	.49¼	.49⅞	.50⅞	.50½
Avoine 2 CW	.33¾	.34¼	.36½	.35¼	.35⅞	.36⅛
3 CW	.30¾	.31¼	.33½	.32½	.32⅞	.33½
Orge 3 CW	.36⅛	.36¼	.35⅞	.36¼	.37	.37⅝
4 CW	.33⅛	.33¼	.32⅞	.32¼	.33½	.34⅛
Lin 1 NW	.67¼	.68½	.68⅞	.71	.71⅝	.70⅞
2 CW	.63¼	.64½	.64⅞	.67	.67⅝	.66⅞
Seigle 2 CW	.32¾	.33¼	.32½	.33¼	.33⅞	.34¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	.53⅞	.54⅜	.54	.54⅞	.55⅞	.55½
Avoine 2 CW	.30⅞	.30½	.30¼	.30⅝	.31⅛	.31⅜
Orge 3 CW	.33⅞	.34½	.34⅜	.35¼	.35⅞	.36⅛
Lin 1 NW	.67¼	.68½	.68⅞	.71	.71⅝	.70⅞
Seigle 2 CW	.32¾	.33¼	.32½	.33¼	.33⅞	.34¼
Options						
Blé Juillet	.53¾	.54⅜	.54	.54⅞	[illegible]	.55½
Octobre	.56¾	.57⅜	.57¼	.57⅜	.58¼	.58¼
Décembre	.58	.58⅜	.58⅛	.58⅝	.59½	.59½
Avoine Juillet	.33¾	.34¼	.36½	.35¼	.35⅞	.36⅛
Octobre	.27⅛	.27½	.27¼	.27⅝	[illegible]	.28⅜
Décembre	.26¼	.26⅝	.26⅞	.26⅞	.27⅛	.27⅜
Orge Juillet	.36⅛	.36¼	.35⅞	.36¼	.37	.37⅝
Octobre	.31⅛	.32⅛	.32⅜	.33¼	.33⅞	.34½
Décembre	.32⅛	.32⅜	.32¾	.33½	.33⅞	.34½
Lin Juillet	.67¼	.68½	.68⅞	.71	.71⅝	.70⅞
Octobre	.70¼	.71⅛	.71⅛	.74	.74⅝	.74
Décembre	.71⅛	.72⅛	.73	.74⅝	.75	.74⅛
Seigle Juillet	.32¾	.33¼	.32½	.33¼	.33⅞	.34¼
Octobre	.34½	.34⅛	.34	.34¾	.35⅛	.35⅞
Décembre	.35⅞	.35⅛	.35⅞	.36	.37⅛	.37⅛

Feuilleton de La Liberté
No 4

JEAN RIVARD
LE DÉFRICHEUR

par
A. Gérin-Lajoie

(Suite)

Puis, vint le tour de la "tire". Notre homme, prenant un lit de neige, en couvrit la surface d'une couche de ce sirop devenu presque solide, et qui en se refroidissant forme la délicieuse sucrerie que les Canadiens ont baptisée du nom de "tire" (1); sucrerie d'un goût beaucoup plus fin et plus délicat que celle qui se fabrique avec le sirop de canne ordinaire.

La fabrication de la "tire", qui s'accomplit au moyen de la manipulation de ce sirop refroidi, est presque invariablement une occasion de réjouissance.

On badine, on folâtre, on y chante, [on y rit,
La gaîté fait sortir les bons mots de [l'esprit.

C'est à l'époque de la Sainte-Catherine, et durant la saison du sucre, dans les fêtes qui se donnent aux sucreries situées dans le voisinage des villes ou des villages, que le sirop se "tire" ou "s'étire" avec le plus d'entrain et de gaîté.

Nos défricheurs-sucriers durent se contenter pour cette première année, d'un pique-nique à deux; mais il va sans dire que Pierre Gagnon fut à lui seul gai comme quatre.

Cependant, la chaudière continuait à bouillir,

Et de la densité suivant les [promptes lois,
La sève qui naguère était au sein [du bois
En un sucre solide a changé sa [substance.

Pierre Gagnon s'aperçut, aux granulations du sirop, que l'opération était à sa fin et il annonça par un hourra qui retentit dans toute la forêt, que le sucre était cuit! La chaudière fut aussitôt enlevée du brasier et déposée sur des branches de sapin où on la laissa refroidir lentement tout en agitant et brassant le contenu au moyen d'une palette ou "mouvette" de bois; puis le sucre fut vidé dans des moules préparés d'avance.

On en fit sortir quelques moments après plusieurs beaux pains de sucre, d'un grain pur et clair.

Ce résultat fit grandement plaisir à Jean Rivard. Outre qu'il était assez friand de sucre d'érable, — défaut partagé d'ailleurs par un grand nombre de jolies bouches, — il éprouvait une satisfaction d'un tout autre genre: il se trouva à compter de ce jour, au nombre des producteurs nationaux; il venait d'ajouter à la richesse de son pays, en tirant du sein des arbres un objet d'utilité publique, qui sans son travail y serait resté enfoui. C'était peut-être la plus douce satisfaction qu'il eût ressentie depuis son arrivée dans la forêt. Il regardait ses beaux pains de sucre avec plus de complaisance que n'en met le marchand à contempler les riches étoffes étalées sur les tablettes de sa boutique.

Du moment que Jean Rivard fut en état de se charger de la surveillance de la chaudière, Pierre Gagnon consacrait la plus grande partie de son temps à courir d'érable en érable pour recueillir l'eau qui découlait chaque jour dans les auges. C'était une rude besogne dans une sucrerie non encore organisée et où tous les transports devaient se faire à bras.

Pierre cependant s'acquittait de cette tâche avec sa gaîté ordinaire, et c'était souvent au moment où son maître le croyait épuisé de fatigue qu'il l'amusait le plus par ses propos comiques et ses rires à gorge déployée.

Au bout d'une semaine, tous deux s'acquittaient de leurs tâches respectives avec assez de promptitude; ils pouvaient même y mettre une espèce de nonchalance, et jouir de certains moments de loisir qu'ils passaient à chasser l'écureuil ou la perdrix, ou à rêver, au fond de leur cabane, que le soleil réchauffait de ses rayons printaniers.

— Sais-tu bien, disait un jour Jean Rivard à son homme qu'il voyait occupé à déguster une énorme "trempette", sais-tu bien que nous ne sommes pas après tout, de ces plus malheureux!

— Je le crois certes bien, répondit Pierre, et je ne changerais pas ma charge d'Intendant pour celle de Sancho Panza, ni pour celle de Vendredi, ni pour celle de tous les Maréchaux de France.

— Il nous manque pourtant quelque chose...

— Ah! pour ça, oui, c'est vrai, et ça me vient toujours à l'idée quand je vous vois "jongler" comme vous faisiez tout à l'heure...

— Que veux-tu dire?

— Oh! pardi, ça n'est pas difficile à deviner; ce qui nous manque pour être heureux... comment donc? eh! c'est clair, c'est... la belle Dulcinée de Toboso.

— Pierre, je n'aime pas ces sortes de plaisanteries; ne profane pas ainsi le nom de ma Louise; appelle-la de tous les noms poétiques ou historiques que tu voudras, mais ne l'assimile pas à la grosse et stupide amante de Don Quichotte. Tu es bien heureux, toi, de badiner de tout cela. Si tu savais pourtant combien c'est triste d'être amoureux, et de vivre si loin de son amie. Malgré mes airs de gaîté, je m'ennuie quelquefois à la mort. Ah! va, je suis plus à plaindre que tu ne penses...

— Oh! puisque vous n'êtes pas en train de rire, dit Pierre regardant son maître d'un air un peu surpris, je vous demande pardon. Tonnerre d'un nom! (c'était là son juron ordinaire), je ne voulais pas vous faire de peine. Tout ce que je peux dire pourtant, c'est qu'à votre place je ne m'amuserais pas à être malheureux.

— Comment cela?

— Je veux dire qu'il me semble que quand on a la chance d'être aimé de Mademoiselle Louise Routier, on devrait être content. J'en connais qui se contenteraient à moins.

— Qui t'a dit que j'étais aimé?

— Tout le monde, tonnerre d'un nom! C'est bien connu. C'est naturel d'ailleurs. Enfin on sait bien qu'elle n'en aura jamais d'autre que vous.

— Ça me fait plaisir ce que tu dis là, Pierre. Je sais bien, moi aussi, que lors de notre séparation je ne lui étais pas tout à fait indifférent. Je t'avouerai même confidentiellement que j'ai cru m'apercevoir qu'en me tournant le dos, après avoir reçu mes adieux, elle avait les larmes aux yeux.

— Oh! pour ça, je n'en doute pas; et si vous n'aviez pas été là, je suis sûr que ses beaux yeux auraient laissé tomber ces larmes que vous dites; même je ne serais pas surpris qu'après votre départ elle se fût enfermée toute seule dans sa petite chambre pour y penser à vous tout à son aise le reste de la journée.

— Le reste de la journée, peut-être... mais ce qui m'inquiète, c'est que depuis bientôt six mois que nous sommes partis de Grandpré, je n'ai pu lui adresser qu'une pauvre petite lettre, l'automne dernier. Tu sais que depuis le commencement de l'hiver je lui ai écrit une longue lettre chaque semaine, mais que faute d'occasion pour les lui envoyer, elles sont encore toutes dans le tiroir de ma table. Si elle savait combien j'ai toujours pensé à elle, je suis sûr qu'elle m'en aimerait davantage; mais elle ignore dans quel affreux isolement nous vivons, et elle peut croire que je l'ai oubliée. Tu sais combien elle est recherchée par tous les jeunes gens de Grandpré; il ne tiendrait qu'à elle de se marier, et qui sait si elle ne l'est pas déjà? Tiens, cette seule idée me bouleverse l'esprit...

— Moi, mon Empereur, je n'ai pas l'honneur d'être en connaissance avec Mademoiselle Louise Routier, mais je gagerai tout ce qu'on voudra qu'elle a trop d'esprit pour en prendre un autre, quand elle est sûre de vous avoir. Vous vous donnez des inquiétudes pour rien. D'abord, les garçons comme vous, Monsieur Jean, soit dit sans vous flatter, ne se rencontrent pas à toutes les portes; c'est vrai que vous n'êtes pas aussi riche que beaucoup d'autres, mais vous le serez plus tard, parce que vous n'avez pas peur de travailler, et que, comme vous le disez tous les jours, le travail mène à la richesse. Ensuite, ce qui vous met au-dessus de tous les autres garçons qui vont chez le père Routier, c'est que vous avez de l'éducation, et qu'ils n'en ont pas; vous pouvez lire dans tous les livres, vous pouvez écrire toutes sortes de jolies lettres, et vous savez comme les jeunes filles aiment ça; enfin vous avez du coeur, du courage, et les filles aiment ça encore plus que tout le reste. C'est clair que vous lui êtes tombé dans l'oeil, et que vous êtes destinés l'un pour l'autre; ça c'est écrit dans le ciel de toute éternité...

— Eh bien! mon bon ami, dit Jean Rivard en se levant, quoique je n'aie pas toute ta certitude, ton bavardage cependant me fait du bien. Il est clair qu'un amoureux doit avoir un confident. Je me sens maintenant soulagé et je ne regrette pas de t'avoir dit ce que j'avais sur le coeur.

Pendant le cours des trois semaines que nos défricheurs consacrèrent à la fabrication du sucre, Mlle Louise Routier fut un fréquent et intéressant sujet de conversation. Jean Rivard eût donné volontiers tout son sucre d'érable pour la voir un moment dans sa cabane goûter un peu de sirop, de tire ou de trempette. Lorsqu'il faisait part de ce souhait à Pierre Gagnon:

— Oh! laissez faire, disait celui-ci, avant deux ans vous verrez que Madame viendra sans se faire prier, et que les années d'ensuite elle vous demandera des petites "boulettes" pour ses chers petits qui ne seront pas encore assez grands pour venir à la sucrerie.

Jean Rivard ne croyait pas à tant de félicité, mais ces propos de son compagnon avaient l'effet de l'égayer et de convertir ses pensées de tristesse en rêves de bonheur.

Nos deux hommes firent environ trois cent livres de sucre et plusieurs gallons de sirop. C'était plus qu'il ne fallait pour les besoins ordinaires de l'année, et Jean Rivard songeait à disposer de son superflu de la manière la plus avantageuse, lors de son voyage à Grandpré, qui ne devait pas être retardé bien longtemps.

Mais n'oublions pas de consigner ici une perte lamentable que fit notre ami Pierre Gagnon.

On dit que l'écureuil ne s'apprivoise jamais; la conduite du jeune élève de Pierre Gagnon semblerait venir à l'appui de cette assertion. Un jour que le petit animal, perché sur l'épaule de son maître, l'accompagnait dans sa tournée pour recueillir sa sève, tout à coup il bondit vers une branche d'arbre, puis de cette branche vers une autre, sautillant ainsi de branche en branche jusqu'à ce qu'il disparut complètement pour ne plus revenir.

Pierre Gagnon ne chanta plus du reste de la journée, et son silence inusité disait éloquemment le deuil de son âme et toute la profondeur de son chagrin.

XI
PREMIERE VISITE A GRANDPRE

Cette visite à Grandpré était depuis plusieurs mois le rêve favori de Jean Rivard. La perspective de revoir bientôt, après une absence de plus de six mois, les êtres qu'il affectionnait le plus au monde, faisait palpiter son coeur des plus douces émotions.

Le soir du 5 avril, s'adressant à son compagnon:

— Pierre, dit-il, ne songes-tu pas à faire tes Pâques?

— Oh! pour ça, oui, mon bourgeois, j'y ai bien pensé plus d'une fois, et j'y pense encore tous les jours. Il est bien vrai que depuis six mois je n'ai guère eu l'occasion de fréquenter les auberges ni les mauvaises compagnies, et qu'il ne m'est pas arrivé souvent de médire ou parler mal de mon prochain ni de me quereller avec personne. C'est bien triste tout de même de passer la quasimodo sans communier; c'est la première fois qu'il arrivera à Pierre Gagnon d'être au nombre des "renards" (2).

— Ça ne t'arrivera pas, mon Pierre, dit Jean Rivard; nous allons partir ensemble, pas plus tard que demain; toi, tu t'arrêteras au village de Lacasseville où tu trouveras une chapelle et un missionnaire catholiques. Tu y passeras deux ou trois jours, si tu veux, puis tu reviendras à "Louiseville" (c'est ainsi que Jean Rivard avait baptisé sa cabane et les environs de sa propriété). Et moi, je poursuivrai ma route; j'irai voir ma mère, mes frères, mes soeurs et le curé de ma paroisse.

— Ça me va, ça, tonnerre d'un nom! s'écria Pierre Gagnon, dans un transport de joie.

Le lendemain, la neige qui restait encore sur le sol étant assez gelée pour porter un homme, les deux défricheurs partirent à pied sur la "croûte" (3), et en moins de trois heures ils eurent parcouru les trois lieues qui les séparaient des habitations; après quoi Jean Rivard, donnant à son homme les instructions nécessaires, se fit conduire en voiture à Grandpré.

L'arrivée inattendue de Jean Rivard produisit, comme on le pense bien, une immense sensation dans sa famille. La bonne mère pleurait de joie; les frères et soeurs ne cessaient d'embrasser leur frère aîné, de l'entourer, de le regarder, de l'interroger. On eût dit qu'il revenait de quelque expédition périlleuse chez les tribus barbares ou dans les glaces du pôle arctique. Il fallait voir aussi les démonstrations de joie, les serrements de mains, les félicitations de toutes sortes qu'il reçut de ses anciens voisins et camarades, en un mot, de toutes ses connaissances de Grandpré.

Nulle part l'esprit de fraternité n'existe d'une manière aussi touchante que dans les campagnes canadiennes éloignées des villes. Là, toutes les classes sont en contact les unes avec les autres; la diversité de profession ou d'état n'y est pas, comme dans les villes, une barrière de séparation; le riche y salue le pauvre qu'il rencontre sur son chemin, on mange à la même table, on se rend à l'église dans la même voiture. Là, ceux qui ne sont pas unis par les liens du sang le sont par ceux de la sympathie ou de la charité; on y connaît toujours ceux qui sont malades, ceux qui sont infirmes, ceux qui éprouvent des infortunes comme ceux qui prospèrent; on se réjouit ou on s'afflige avec eux; on s'empresse au chevet des malades et des mourants; on accompagne leurs restes mortels à la dernière demeure.

Doit-on s'étonner après cela que la plupart des familles canadiennes soient si fortement attachés aux lieux qui les ont vu naître, et que celles qui ont eu le malheur d'en partir en conservent si longtemps un touchant souvenir?

Je ne dirai pas toutes les questions auxquelles Jean Rivard eut à répondre. Il n'en fut quitte qu'après avoir raconté dans le détail le plus minutieux tout ce qu'il avait fait depuis son départ de la maison paternelle.

De son côté, notre jeune homme, qui depuis six mois n'avait reçu aucune nouvelle de Grandpré, brûlait d'apprendre ce qui s'y était passé. Les décès, les naissances et les mariages sont les principaux sujets des conversations dans les familles de cultivateurs. En entendant l'énumération faite par sa soeur Mathilde des mariages contractés durant le dernier semestre, il lui fallait se tenir le coeur à deux mains pour l'empêcher de battre trop fort. Mais il fut bientôt tranquillisé en apprenant que Mademoiselle Louise Routier était encore fille et ne paraissait nullement songer à se marier.

Est-il besoin de dire qu'il s'empressa d'aller dès le soir même visiter la famille Routier, et qu'il passa près de sa Louise plusieurs heures qui lui semblèrent autant de minutes?

En le voyant entrer, Louise fut un peu émue; une légère rougeur couvrit ses joues, et Jean Rivard la trouva plus charmante que jamais. Chose singulière! ces deux amis d'enfance, qui avaient si souvent joué et badiné ensemble, qui s'étaient tutoyés depuis le moment où ils avaient commencé à bégayer, éprouvaient maintenant vis-à-vis l'un de l'autre je ne sais quelle espèce de gêne, de réserve timide et respectueuse. En s'adressant la parole, le "vous" venait involontairement remplacer le "tu" familier d'autrefois. Le père et la mère Routier, qui remarquaient ce changement, ne pouvaient s'empêcher d'en sourire.

Le seul reproche articulé dans le cours de l'entretien, le fut par Mademoiselle Routier:

— Ce n'est pas beau, dit-elle, d'un petit air qu'elle s'efforçait de rendre boudeur, d'avoir laissé passer presque six mois sans nous donner de "vos" nouvelles.

— Cette chère Louise, ajouta Madame Routier, elle vous croyait mort, ce qui ne l'empêchait pas pourtant de dire tous les jours, comme de coutume, une partie de son chapelet à votre intention. Seulement au lieu d'une dizaine elle en disait deux, et si vous n'étiez pas arrivé, je crois qu'elle en serait venue à dire tout son chapelet pour le repos de votre âme.

— Ah! maman, ne parlez donc pas comme ça, dit Louise en rougissant encore davantage.

Jean Rivard n'eut pas de peine à convaincre son amie que leur longue séparation et son silence de plusieurs mois n'avaient en rien changé ses sentiments, et pour preuve, il lui remit, avec la permission de sa mère, les lettres qu'il lui avait écrites durant l'hiver et qu'il n'avait pu lui faire parvenir.

Jean Rivard songeait bien déjà à la demander en mariage, mais malgré tout son amour, ou plutôt à cause de cet amour, il ne voulait pas exposer sa Louise à regretter l'aisance et le bonheur dont elle jouissait sous le toit de ses parents.

Le père Routier fit à Jean Rivard une foule de questions sur le canton de Bristol, sur la qualité du sol, sur les communications; il le fit parler longtemps sur ses travaux de déboisement, sur ses craintes et ses espérances pour l'avenir; et quand Jean Rivard fut sorti:

— Notre voisine est heureuse, dit-il, d'avoir un garçon comme celui-là. C'est ce qu'on peut appeler un jeune homme de coeur. Je voudrais que chaque paroisse pût en fournir seulement cinquante comme ça; le pays deviendrait riche en peu de temps, et nos filles seraient sûres de faire des mariages avantageux.

— Dis donc pourtant, François, interrompit Madame Routier, que ça n'est pas gai pour une jeune fille d'aller demeurer au fond des bois?

Louise regarda sa mère d'un air surpris.

— Mais ce que tu appelles le fond des bois, ma bonne femme, répondit le père Routier, ça sera bien vite une paroisse comme Grandpré, et c'est Jean Rivard qui sera magistrat et le plus grand seigneur de la place. Sais-tu une chose qui m'a passé par la tête en jasant avec lui? C'est qu'il pourrait se faire qu'un jour je vendrais ma terre de Grandpré pour acheter une dizaine de lots dans le Canton de Bristol. J'ai plusieurs garçons qui poussent; je pourrais, avec moitié moins d'argent, les établir là plus richement que dans nos vieilles paroisses. Nous irions "rester" à Bristol; toute la famille ensemble, ça ne serait pas si ennuyeux, à la fin du compte. Hein? qu'en dis-tu, ma petite, dit-il, en s'adressant à Louise qui écoutait de toutes les oreilles.

Louise ne répondit rien, mais il était facile de voir que cette perspective ne l'effrayait nullement.

Jean Rivard n'oublia pas de visiter son bon ami le curé de Grandpré auquel il était redevable de ses bonnes résolutions, et dont les réflexions judicieuses et les conseils paternels servirent encore cette fois à retremper son courage.

Il fallut bien aussi donner quelques heures aux affaires. Jean Rivard avait déjà touché quinze louis sur les cinquante qui constituaient sa fortune. Il réussit à obtenir quinze autres louis qu'il destinait à l'achat de provisions et de quelques ustensiles agricoles.

Il engagea de plus à son service un nouveau travailleur qu'il voulait adjoindre à Pierre Gagnon. Il ne s'obligeait à lui payer ses gages qu'au bout de six mois, Jean Rivard se reposant en partie sur le produit de sa prochaine récolte pour faire face à cette obligation.

Les circonstances poussèrent en outre notre héros à contracter des engagements bien plus considérables que ceux qu'il avait prévus jusqu'alors. Mais il me faut entrer ici dans des détails tellement prosaïques que je désespère presque de me faire suivre par mes lecteurs même les plus bénévoles.

En tout cas, je déclare loyalement que la suite de ce chapitre ne peut intéresser que les défricheurs et les économistes.

En retournant à Louiseville, Jean Rivard dut s'arrêter plus d'une journée à Lacasseville. Là, tout en s'occupant de diverses affaires, il fit la connaissance d'un marchand américain, du nom d'Arnold, établi depuis plusieurs années dans ce village même, lequel, sachant que Jean Rivard avait entrepris des défrichements, voulut savoir s'il n'avait pas intention de tirer avantage de la cendre provenant du bois qu'il allait être obligé de faire brûler dans le cours de ses opérations.

Jean Rivard répondit que son intention avait d'abord été de convertir cette cendre en potasse ou en perlasse, mais que le manque de chemins et par suite les difficultés de transport l'avaient forcé de renoncer à ce projet.

Après une longue conversation dans le cours de laquelle le perspicace américain put se convaincre de la stricte honnêteté, de l'intelligence et de l'activité industrieuse du jeune défricheur, il proposa de faire entre eux un contrat d'après lequel lui, Arnold, s'engagerait à "procurer à crédit la chaudière, les cuves, et le reste des choses nécessaires à la fabrication de la potasse, de les transporter même à ses frais jusqu'à la cabane de Jean Rivard, à condition que Jean Rivard s'obligerait à livrer au dit Arnold, dans le cours des trois années suivantes, au moins vingt-cinq barils de potasse, à raison de vingt chelins le quintal."

Le prix ordinaire de la potasse était de trente à quarante chelins le quintal, mais Arnold se chargeait encore dans ce dernier cas des frais de transport, considération de la plus grande importance pour Jean Rivard.

Le nouveau journalier que Jean Rivard emmenait avec lui (son nom était Joseph Lachance) avait été employé pendant plusieurs années dans une fabrique de potasse et pouvait donner une opinion assez sûre dans une matière comme celle-là.

Sur sa recommandation, et après avoir pris conseil de M. Lacasse, Jean Rivard accepta la proposition du marchand américain.

M. Lacasse, de qui il achetait ses provisions, lui vendit aussi à crédit, et sans hésiter, une paire de boeufs de travail, avec l'attelage nécessaire, une vache et le foin pour nourrir ces animaux pendant six semaines, une herse, et tout le grain de semence dont il avait besoin, se contentant de l'à-compte de quinze louis dont Jean Rivard pouvait disposer pour le moment.

Bref, notre défricheur se trouvait endetté tant envers M. Lacasse qu'envers Arnold d'une somme de trente louis, le tout payable sur la vente de ses produits futurs.

Malgré toute la répugnance que Jean Rivard éprouvait à s'endetter, il se disait cependant que les divers effets achetés par lui étant de première nécessité, on ne pouvait après tout regarder cela comme une dépense imprudente. D'ailleurs M. Lacasse, l'homme sage et prudent par excellence, approuvait sa conduite, cela suffisait pour le rassurer.

Une nouvelle lettre de Gustave Charmenil attendait Jean Rivard au bureau de poste de Lacasseville.

Deuxième lettre de Gustave Charmenil

"Mon cher ami,

"Toujours gai, toujours badin, même au milieu des plus rudes épreuves, tu es bien l'être le plus heureux que je connaisse. Il est vrai que le travail, un travail quelconque est une des principales conditions du bonheur; et lorsque à cela se joint l'espérance d'améliorer, d'embellir chaque jour sa position, le contentement intérieur doit être à peu près complet. Je te trouve heureux, mon cher Jean, d'avoir du travail: n'en a pas qui veut. J'en cherche en vain depuis plusieurs mois, afin d'obtenir les moyens de terminer ma cléricature. J'ai frappé à toutes les portes. J'ai parcouru les bureaux de tous les avocats marquants, ne demandant rien de plus en échange de mes services que ma nourriture et le logement; partout on m'a répondu que le nombre des clercs était déjà plus que suffisant. J'ai visité les bureaux des cours de justice et ceux de l'enregistrement: même réponse. Hier j'ai parcouru tous les établissements d'imprimerie, m'offrant comme correcteur d'épreuves, mais sans obtenir plus de succès.

"Invariablement, chaque matin, je pars de ma maison de pension, et m'achemine vers les rues principales dans l'espoir d'y découvrir quelque chose à faire.

"Souvent je me rends jusqu'à la porte d'une maison où je me propose d'entrer, mais la timidité me fait remettre au lendemain, puis du lendemain à un autre jour jusqu'à ce que je finisse par renoncer tout à fait à ma démarche.

"J'ai été jusqu'à m'offrir comme instituteur dans une campagne des environs, sans pouvoir être accepté à cause de ma jeunesse et de mon état de célibataire.

"Je passe des journées à chercher, et le soir je rentre chez moi la tristesse dans le coeur. Parmi ceux à qui je m'adresse, les uns me répondent froidement qu'ils n'ont besoin de personne, les autres me demandent mon nom et mon adresse, les plus compatissants laissent échapper quelques mots de sympathie. Mais je suis à peine sorti qu'on ne pense plus à moi. Ah! je me suis dit souvent qu'il n'est pas de travail plus pénible que celui de chercher du travail. Un ingénieux écrivain a fait un livre fort amusant intitulé: "Jérome Paturot à la recherche d'une position sociale"; j'en pourrais faire un, moins amusant, mais beaucoup plus vrai, intitulé: "Gustave Charmenil à la recherche d'un travail quelconque". Tu sais que j'ai toujours été timide, gauche: je ne suis guère changé sous ce rapport; je crois même que ce défaut qui nuit beaucoup dans le monde s'accroît chez moi de jour en jour. Te dirai-je une chose, mon cher ami? J'en suis venu à croire que, à moins d'avoir un extérieur agréable, une certaine connaissance du monde, une mise un peu élégante, et surtout une haute idée de soi-même et de talent de se faire valoir, il n'est guère possible de parvenir, ou comme on dit parmi nous, de "faire son chemin". Le révolutionnaire Danton prétendait que pour réussir en révolution il fallait de l'audace, de l'audace et toujours de l'audace; on pourrait adoucir un peu le mot et dire que pour réussir dans le monde il faut du front, du front, beaucoup de front. J'en connais, mon cher ami, qui, grâce à cette recette, font chaque jour des merveilles.

"L'agitation d'esprit dans laquelle je vis ne me permet de rien faire à tête reposée. Je ne puis pas même lire; si je prends un livre, mes yeux seuls parcourent les lignes, mon esprit est ailleurs. Je ne puis rien écrire, et cette époque est complètement stérile pour ce qui regarde mon avancement intellectuel.

"Et pendant tout ce temps je suis seul à m'occuper ainsi de moi; pas un être au monde ne s'intéresse activement à mon sort, à moi qui aurais tant besoin de cela!

"Mais ne vas pas croire, mon cher ami, que je suis le seul à me plaindre. Une grande partie des jeunes gens instruits, ou qui se prétendent instruits, sont dans le même cas que moi, et ne vivent, suivant l'expression populaire, qu'en "tirant le diable par la queue". Qu'un mince emploi de copiste se présente dans un bureau public, pas moins de trois ou quatre cents personnes le solliciteront avec instance. Vers la fin de l'hiver on rencontre une nuée de jeunes commis-marchands cherchant des situations dans les maisons de commerce; un bon nombre sont nouvellement arrivés de la campagne, et courent après la toison d'or; plusieurs d'entre eux en seront quittes pour leurs frais de voyage; parmi les autres, combien végèteront? combien passeront six, huit, dix ans derrière un comptoir avant de pouvoir ouvrir boutique à leur propre compte? Puis parmi ceux qui prendront à leur compte combien résisteront pendant seulement trois ou quatre ans? Presque tous tomberont victimes d'une concurrence ruineuse ou de l'inexpérience, et seront condamnés à une vie misérable. Ah! si tu savais, mon cher, que de soucis, de misère, se cachent quelquefois sous un paletot à la mode! Va, sois sûr d'une chose: il y a dans la classe agricole, avec toute sa frugalité, sa simplicité, ses privations apparentes, mille fois plus de bonheur et je pourrais dire de véritable aisance, que chez la grande majorité des habitants de nos cités, avec leur faste emprunté et leur vie de mensonge.

"Quand je vois un cultivateur vendre sa terre à la campagne pour venir s'établir en ville, en qualité d'épicier, de cabaretier, de charretier, je ne puis m'empêcher de gémir de douleur. Voilà donc encore, me dis-je, un homme voué au malheur! Et il est rare qu'en effet cet homme ne soit pas complètement ruiné après trois ou quatre années d'exercice de sa nouvelle industrie.

"Et ces enfants, que deviennent-ils? Dieu le sait.

"Plus j'y songe, mon cher ami, plus j'admire le bon sens dont tu as fait preuve dans le choix de ton état. Et quand je compare ta vie laborieuse, utile, courageuse, à celle d'un si grand nombre de nos jeunes muscadins qui ne semblent venus au monde que pour se peigner, se parfumer, se toiletter, se dandiner dans les rues... oh! je me sens heureux et fier d'avoir un ami tel que toi.

(A suivre)

(1) "Tire", "Trempette" ou "Trempine", "Goudrelle" ou "Goudille", "Casseaux" ou "Caseaux" ou "Cassots", etc., mots destinés comme beaucoup d'autres à notre futur dictionnaire canadien-français. Il a bien fallu que nos ancêtres inventassent des mots pour désigner des choses qui n'existaient pas en France. Ces mots d'ailleurs sont expressifs et vivront toujours dans la langue du peuple canadien.

Le mot "micouenne" est tiré du sauvage et est employé fréquemment dans les anciens ouvrages sur le Canada.

Aujourd'hui on ne se donne guère de soin pour trouver des mots français; on s'empresse d'adopter les mots anglais. Qui voudra prétendre que c'est une amélioration?

(2) On appelle "renards", ceux qui passent le temps de Pâques sans communier.

(3) Mot canadien pour désigner la surface durcie de la neige.

Son mal de tête fut soulagé très rapidement

Dit une dame de l'Ontario après avoir pris des Pilules Dodd pour les Rognons

Mme W. Hineman les recommande fortement à tous ceux qui souffrent des rognons

Picton, Ont., 25 juillet (Spéciale) — "Les Pilules Dodd pour les Rognons ont soulagé mon mal de tête en très peu de temps", écrit Mme W. Hineman, R.R. No 9, dans cette localité. "Elles m'ont fait revenir moi-même. Je recommande les Pilules Dodd pour les Rognons à quiconque désire obtenir soulagement du mal de tête."

Vous rendez-vous compte du rôle important que jouent vos rognons dans votre santé et dans la durée de votre vie? Pour être bien, les rognons doivent nettoyer complètement le sang de tous les déchets empoisonnés. Des rognons paresseux laissent des impuretés dans le sang et causent un ralentissement du système. On a une tendance à se sentir fatigué et somnolent, à avoir le dos lourd et douloureux, des maux de tête et des étourdissements gênants.

Aidez les rognons avec les Pilules Dodd pour les Rognons. Elles stimulent les rognons et aident à expulser les poisons du corps. Les Pilules Dodd pour les rognons sont endossées d'un océan à l'autre.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

RADIO. — Avez-vous votre licence pour 1932?

Voyez FONTAINE & COMPAGNIE.

Nous avons en magasin un assortiment complet de tubes: anciens ou récents, et ne sommes pas plus éloignés que votre téléphone.

165, avenue Provencher - Tél. 201 425

ACCOMMODATION pour cas de maternité ou toute autre personne désirant être à proximité de l'hôpital de Saint-Boniface, dans maison très moderne ayant toute commodité. Termes raisonnables. S'adresser à 201, Boulevard Dollard. Tél. 204 144. Tf

---

BON TABAC A SACRIFICE

Rouge, Belgique, Grand Général, Connecticut, Petit Rouge, Tabac à cigares. Prix: $12.00 le cent. Douze livres expédiées en échantillon sur réception de $1.75. Frais d'expédition laissés à l'acheteur. Pour informations, s'adresser à Adhémar Lamarche, Saint-Esprit, Comté de Montcalm, P. Q. 12p

---

A LOUER — Suite de 6 pièces, 202, avenue Provencher. S'adresser à 179, avenue Provencher, Saint-Boniface. Téléphone 201 906. 9

SUITES MODERNES de trois pièces, poêle électrique, frigidaire, etc., édifice Banque Canadienne Nationale, Saint-Boniface. S'adresser à 179, avenue Provencher, St-Boniface. Tél. 201 906. 9

A LOUER — Suite de 4 pièces dans maison moderne; salle de bain, eau chaude, usage du téléphone. A proximité des écoles et de la cathédrale. $15 le mois. Téléphonez 202 787. 8

ENVOYEZ-NOUS vos films — Pour tout ouvrage photographique, groupes de familles, etc., adressez-vous 162, rue Dumoulin, Saint-Boniface. A.-J. Tissot, artiste français. 9p

---

A LOUER — Maison complètement moderne, 10 chambres, bien clairée, très facile à chauffer, eau chaude, à une minute du tramway, à proximité des écoles et de la cathédrale. $35 par mois; $45 l'an dernier. Propriétaire consentant de louer à personne qui voudrait sous-louer à gens responsables. Occasion exceptionnelle. S'adresser à 376, rue Desautels, Saint-Boniface.



AU SACRE-COEUR

La Ligue de Tennis

Dimanche dernier, la ligue achevait les deux tiers de son programme lorsque dix joutes furent jouées. L'Immaculée et Saint-Boniface sortirent victorieux en remportant trois sur cinq joutes aux dépens des clubs Sacré-Coeur et Loyola.

L'Immaculée est encore à la tête de la Ligue; Loyola, en dernière place, ne peut plus arriver, tandis que Saint-Boniface et Sacré-Coeur ont encore une chance de rejoindre les premiers.

La position des clubs est la suivante:

	G.	P.
Immaculée	23	7
Sacré-Coeur	17	13
Saint-Boniface	11	19
Loyola	9	21

* * *

M. J.-A. Rhéaume est parti pour un voyage de deux semaines à Montréal et à Québec.

NOUVELLES DE PARTOUT

Le Manitoba et la quotité

Le gouvernement manitobain déclare ne voir aucun avantage dans l'établissement d'une quotité de blé importé par la Grande-Bretagne. Le premier ministre Bracken a rendu public un mémoire adressé à la conférence économique d'Ottawa, dans lequel cette attitude est exposée. On se prononce contre cette quotité, parce que les importations totales de blé de l'Angleterre sont moindres que le surplus moyen exportable de la récolte canadienne de blé.

Cette décision du Manitoba est la première preuve de la politique définie d'un gouvernement des Prairies à propos de la quotité de blé. Bien que la conférence des représentants de l'agriculture se soit prononcée en ce sens, les premiers ministres des Prairies avaient jusqu'ici refusé de se prononcer là-dessus.

Mort soudaine d'un ministre albertain

Edmonton. — L'hon. Vernon Smith, ministre des téléphones en Alberta, est décédé subitement. M. Smith a eu une attaque cardiaque. Il était âgé de 65 ans.

En 1921, M. Smith entra dans la vie politique. Il représenta la circonscription de Camrose, comme fermier-uni, à la législature de l'Alberta, lorsque ce parti politique vint pour la première fois au pouvoir. Il fut choisi depuis chaque fois comme représentant de cette circonscription.

Une marche sur Ottawa?

Régina. — Une marche sur Ottawa s'organise parmi les chômeurs du pays.

Des affiches sont apposées et des circulaires sont distribuées, pressant les sans-travail de se rendre à Ottawa pendant la Conférence impériale, d'après des ouvriers.

De Toronto, on mande que des milliers de chômeurs montent à Ottawa sur les trains de fret. A Régina, la police fédérale veille à briser cette marche sur Ottawa, en forçant tous ces voyageurs vagabonds à descendre des trains en route pour l'Est. On en fait autant à Edmonton, à Calgary et à Medicine Hat.

Les Etats-Unis et la Conférence impériale

New-York. — Le conseil national du commerce à l'étranger a fait une déclaration en marge de la Conférence économique impériale d'Ottawa.

Après avoir affirmé que les Etats-Unis sont un associé indispensable à la stabilité économique de l'Empire, le conseil dit dans sa déclaration que la conférence d'Ottawa fournira une occasion pratique de formuler des mesures de portée mondiale auxquelles d'autres pays puissent coopérer plus tard pour restaurer le commerce.

Le conseil fait ensuite remarquer que la conférence d'Ottawa ne comporte pas une coalition des pays de l'Empire britannique contre le reste du monde, mais fait présager de nouvelles tentatives pour rétablir l'état de choses normal dans le monde entier.

Mort de M. Arthur Berthiaume, de la "Presse"

Montréal. — M. Arthur Berthiaume, président et directeur-gérant de la "Presse", est mort à l'âge de 58 ans.

M. Berthiaume avait consacré la grande partie de sa vie à développer le journal fondé par son père, l'hon. Treffle Berthiaume. Il travailla à ce journal dès son jeune âge. En 1906, il devenait le gérant général du journal. A la mort de son père, il lui succéda à la présidence.

L'Alberta veut de plus bas tarifs

Edmonton. — Un mémoire présenté par le gouvernement albertain au gouvernement fédéral à propos de la Conférence impériale suggère, après la tenue de celle d'Ottawa, une autre conférence économique internationale pour obtenir l'abaissement des tarifs.

Le gouvernement de l'Alberta croit que cette démarche devrait venir d'Ottawa. Il topine qu'on devrait lancer très tôt des invitations à cette fin.

"Créer un marché national pour l'industrie par l'encouragement à l'agriculture" devrait être le mot d'ordre de l'Ouest du Canada pour les quelques années à venir, dit le mémoire.

délibérations de la Conférence Impériale et envoyer des dépêches quotidiennes à leurs journaux respectifs sur le grand événement du jour.

L'arrivée ici de ces deux écrivains indique bien l'intérêt suscité dans tous les pays d'Europe par la présente Conférence.

M. Lyautey est le neveu du maréchal français dont le nom restera à jamais lié à l'histoire de plusieurs colonies françaises, particulièrement le Maroc, et qui eut charge de l'Exposition Coloniale française l'année dernière.

Philippe Barrès, du "Matin", est le fils de l'auteur bien connu, dont les oeuvres ont une renommée iternationale.

Gros incendie à Calgary

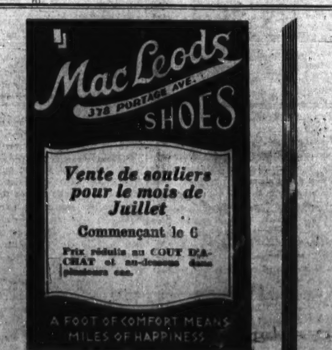
Calgary. — Un incendie qui a détruit trois magasins et un théâtre a causé des dommages d'environ $100,000. Le cinéma "Empress", un des plus vieux de la ville, aurait été le point de départ de l'incendie; le théâtre était alors vacant. L'incendie se propagea si rapidement que les pompiers eurent peu de chance de l'enrayer. Une partie des pertes est couverte par des assurances.

Journalistes français à Ottawa

Ottawa. — Pierre Lyautey, du "Temps", et Philippe Barrès, du "Matin", célèbres journalistes français, sont arrivés à Ottawa pour suivre les

Les cultivateurs devant l'impôt

Régina. — Six agriculteurs du sud de la Saskatchewan doivent acquitter cette année l'impôt sur le revenu. L'an dernier, ils étaient 76 à acquitter l'impôt sur le revenu et il y a quatre ans ce nombre s'élevait à 1,400.



L'inspecteur George Scott, qui donne ces chiffres, fait observer qu'ils démontrent à quel point les agriculteurs ont été éprouvés par la crise.

L'opinion de la Banque de Montréal

Toronto. — Dans sa lettre mensuelle, la Banque de Montréal dit que la conférence économique impériale est une haute aventure susceptible de procurer de grands avatnages à l'Empire britannique d'abord, puis au monde. Elle fait remarquer que depuis quelque temps divers facteurs améliorent les perspectives et que la conférence est au nombre de ces facteurs. Comme autre facteur important, elle signale l'état des moissons de l'Ouest, qui sont supérieures à celles des trois années dernières.

Ce que demande la Saskatchewan

Régina. — Le mémoire soumis par la Saskatchewan à la Conférence impériale demande que l'on étudie à fond les possibilités d'un tarif préférentiel sur le blé, du contingentement ou de toute autre solution du problème de la vente du blé. Il recommande également l'amendement des règlements qui s'appliquent à l'entrée du bétail vivant canadien en Grande-Bretagne pour les rendre semblables à ceux qui s'appliquent à l'entrée du bétail irlandais. Il déclare encore que l'industrie canadienne des produits laitiers demande que l'on s'efforce de conclure des arrangements réciproques qui permettent de se procurer dans l'Empire l'outillage que l'on fait actuellement venir à l'étranger.

Au Congrès des médecins

Ottawa. — On annonce officiellement que le docteur Robert Ducroquet, l'un des meilleurs orthopédistes de l'Ecole française, fera partie de la délégation qui viendra de France au Congrès des médecins de langue française à Ottawa, les 6, 7 et 8 septembre prochains.

Chef de clinique adjoint du professeur Broca en 1924, il fut chargé à partir de 1925 du service d'orthopédie à l'Hôpital Bretoneau et de la consultation d'appareillage à l'Hôtel-Dieu. Dans ces différents services, il examine une moyenne de 40 à 50 malades par jour, tous cas des plus intéressants à propos desquels il fait profiter ses élèves de son expérience personnelle et des méthodes de son père, le docteur Charles Ducroquet, qui fut, en son temps, une des gloires de l'orthopédie française.

La conférence impériale ne durerait que quatre semaines

Ottawa. — Il est fort possible que la conférence impériale ne dure que quatre semaines. Les délégués des différents pays sont disposés à travailler activement et l'on dit que le très hon. Stanley Baldwin a l'intention de s'embarquer le 20 août pour retourner en Angleterre. Comme le chef de la délégation britannique ne s'embarquera pas avant que tout le travail soit fini, ceci indique que la conférence sera plus courte qu'on le croyait au début. Il est probable que trois séances par jour seront tenues par certains comités.

Le Canada à Genève

Genève. — M. Maurice Dupré, solliciteur général du Canada, a déclaré à la commission générale de la conférence de désarmement que son pays accepte la déclaration en cinq points pour l'ajournement, déclaration qui stipule la limitation de certaines catégories d'artillerie terrestre lourde et de troupes actives indéterminées.

La déclaration, a ajouté M. Dupré, constitue la plus grande mesure d'entente possible avant l'ajournement, et elle permet d'espérer que le but de la conférence sera atteint.

La cause de béatification de Catherine Tekakwitha

S. Exc. Mgr Gibbons, évêque d'Albany, s'est rendu à Caughnawaga en compagnie de trois juges et du vice-postulateur de la cause de la petite Catherine Tekakwitha, pour faire l'inspection canonique et officielle des ossements de cette orpheline iroquoise, surnommée la Vierge. L'on sait en effet qu'à l'heure actuelle l'autorité ecclésiastique recueille les documents en vue de sa béatification. Les trois juges qui accompagnent Mgr Gibbons sont: Nosseigneurs Delauney, Looney et Clavin. Le R. P. Wynne, S.J., vice-postulateur de la cause, accompagne le groupe.

* * *

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone 28 870.

R. P. Vézina, O.M.I., curé; R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 11 h. (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lévêque.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.